



PLAN DE GESTION 2019-2024

Le Bourgmestre – Bruno Lefèbvre Le Directeur Général – Bruno Boël



CONSIDERATIONS GENERALES

Les articles L3311-1 et suivants du Code de la démocratie locale et de la décentralisation stipulent que toute Commune ou Province confrontée à un déficit structurel ayant bénéficié ou sollicitant un crédit d'aide extraordinaire à long terme au travers du Compte CRAC est tenue d'adopter via le Conseil communal/provincial un plan de gestion (incluant les plans de gestion de ses entités consolidées) qui est d'application jusqu'à l'échéance initiale du dernier crédit octroyé.

Le Décret du 23 mars 1995 portant création d'un Centre Régional d'Aide aux Communes (ci-après dénommé « le Centre »), chargé d'assurer le suivi et le contrôle des plans de gestion des Communes et d'apporter son concours au maintien de l'équilibre financier des Communes de la Région wallonne, a été voté le 23 mars 1995 par le Parlement wallon. Par voie de Décret daté du 26 juin 1997, les missions du Centre ont été élargies aux Provinces qui participent à une intercommunale de soins de santé.

L'Arrêté du Gouvernement wallon du 31 octobre 1996 définit les règles d'établissement, de contrôle et de suivi d'un plan de gestion et impose que les Communes/Provinces ayant bénéficié de crédits d'aide extraordinaire à long terme au travers du Compte CRAC présentent un budget en équilibre tant à l'exercice propre qu'aux exercices cumulés jusqu'à l'échéance initiale du dernier crédit octroyé.

La Circulaire relative à l'élaboration et à l'actualisation des plans de gestion pour l'année 2018 s'applique aux Pouvoirs locaux1 sollicitant un crédit d'aide extraordinaire à long terme (PAELT) au travers du Compte CRAC Long terme (LT) ou ayant bénéficié d'un ou de plusieurs de ces crédits.

Elle abroge et remplace la circulaire du 31 octobre 1996 relative aux crédits d'aide extraordinaire dans le cadre du Compte régional pour l'assainissement des Communes à finances obérées, la note de méthodologie du 11 juin 2002 relative au Plan Tonus, la circulaire du 27 janvier 2005 relative à l'actualisation du plan de gestion et de ses annexes dans le cadre de l'axe 2 du Plan Tonus ainsi que la circulaire du 19 novembre 2009 sur l'actualisation des plans de gestion.

ELABORATION / ACTUALISATION D'UN PLAN DE GESTION

Le plan de gestion est élaboré par les services communaux/provinciaux en collaboration avec le Centre et arrêté par le Conseil communal/provincial.

L'obligation d'adoption d'un plan de gestion s'impose tant à la Commune/Province qu'à ses entités consolidées, pour tout le moins le CPAS, la Zone de Police mono ou pluri communale, la Zone de secours et les Régies ordinaires et autonomes (liste à arrêter en accord avec le Centre). En outre, les plans de gestion des entités consolidées font partie intégrante des annexes au plan de gestion de la Commune/Province : ils doivent non seulement être adoptés par les organes respectifs, mais également par le Conseil communal/provincial.

Les plans de gestion se basent sur les données issues de la dernière situation budgétaire, du dernier compte approuvé ainsi que de la dernière balance budgétaire. Dans le cadre d'une actualisation du plan

¹ Communes, Provinces et entités consolidées.

de gestion, une analyse et une évaluation de la mise en œuvre des mesures doivent également être réalisées.

Les plans de gestion resituent également le contexte socio-économique du Pouvoir local et identifient clairement l'origine dudit déficit.

Des mesures structurelles et conjoncturelles, tant en recettes qu'en dépenses, doivent être définies par le Pouvoir local et ses entités consolidées : l'impact de chaque mesure doit être quantifié et accompagné d'un calendrier de mise en œuvre.

Ces impacts doivent être intégrés dans un tableau de bord à projections quinquennales attestant du respect de la trajectoire budgétaire2. Il en va de même pour les entités consolidées afin de garantir le maintien de l'évolution des dotations communales/provinciales maximales fixées pour contribuer au respect de ladite trajectoire et attester d'un équilibre durable.

De même, des balises sont intégrées eu égard aux emprunts à contracter ainsi qu'aux coûts nets de personnel et de fonctionnement, ces derniers devant suivre une trajectoire concertée avec le Centre.

Le Pouvoir local doit en outre s'engager à maintenir les taux actuels de ses taxes additionnelles, lesquels ne peuvent être inférieurs à, pour le PrI, 2.600 c.a. (1.500 c.a. pour les Provinces) et pour l'IPP, 8,00 %.

En outre, la Commune/Province qui présente un déficit à l'exercice propre se verra dans l'obligation d'actualiser son plan de gestion ainsi que ceux de ses entités consolidées avant le vote des documents budgétaires suivants en parfaite collaboration avec le Centre et la DGO5 en y intégrant de nouvelles mesures conjoncturelles et structurelles de manière à rétablir l'équilibre structurel à l'exercice propre dans les meilleurs délais.

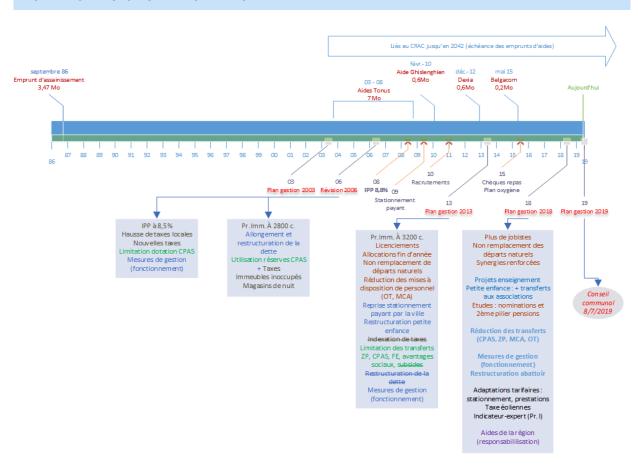
Nous tenons à remercier par la présente, Madame Perrine Lheureux, Attachée au Centre Régional d'Aide aux Communes, qui a accompagné la Ville dans la confection de son plan de gestion 2019-2024, et ce dans une logique de collaboration active entre le Centre Régional d'Aide aux Communes et la Ville d'Ath, projet de collaboration initié par Madame Isabelle Némery, Directrice Générale du Centre Régional d'Aide aux Communes, que nous remercions également par la présente.

-

² Telle que fixée notamment soit dans la circulaire budgétaire et/ou selon la décision du Gouvernement wallon et/ou la décision du Ministre fonctionnel.

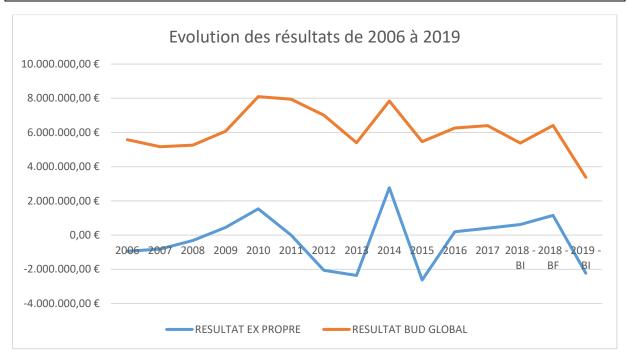
PRÉAMBULE

LES PLANS DE GESTION PRÉCÉDENTS

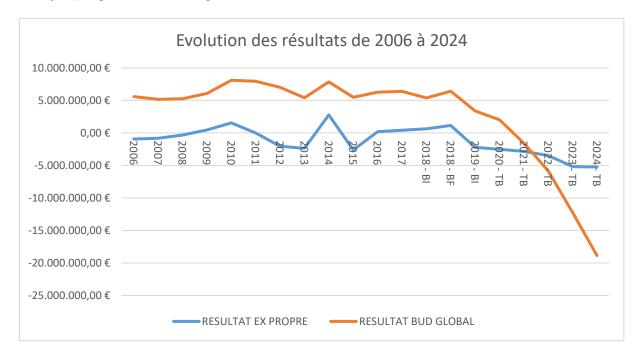


LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE

La situation financière de la Ville s'évalue à l'aune du tableau de bord de la Ville. Le tableau de bord présenté en séance du conseil communal du 30/04/2018 (accompagnant le budget initial 2018) met en évidence une dégradation structurelle des finances communales depuis 2010. On constate, qu'entre 2012 et 2018, la hausse de la taxe additionnelle sur le précompte immobilier a permis de maintenir le résultat global de la Ville à flot durant la mandature précédente. Mais en l'absence de mise en œuvre, en parallèle à l'accroissement des taxes, d'un plan de gestion reprenant des mesures structurelles, les résultats se sont encore dégradés à partir de 2017.



A politique constante, ce déficit structurel continuera d'éroder le résultat global de manière exponentielle et ce jusqu'à générer un déficit global en 2021.



Le budget provisoire 2019 confectionné fin 2018 conformément aux prescrits légaux par la Direction Finances Taxes et Assurances de la Ville a confirmé cette situation avec un déficit à l'exercice propre de 2.549.154,89 €.

En collaboration avec les services communaux, le Collège communal a initié la confection d'un budget 2019 définitif version 1, ce dernier était caractérisé par un déficit à l'exercice propre de 2.224.781,65 € (résultat global positif de 3.381.445,40 €), déficit à l'exercice propre du même ordre de grandeur du déficit mis en évidence lors de la confection du budget provisoire 2019 (cf. supra), preuve de l'exactitude du budget provisoire confectionné par la Direction Finances Taxes et Assurances de la Ville et communiqué aux autorités communales fin 2018.

Direction des Finances

Ce projet de budget 2019 version 1 confirmait également la dégradation significative des finances communales à partir de 2019, dégradation qui n'a manifestement pas été endiguée au cours de la mandature précédente. Les éléments justifiant cette dégradation de la situation financière entre 2018 et 2019 sont :

- ✓ le rattrapage des cotisations de responsabilisation. En effet, afin de fixer la cotisation de responsabilisation sur la base de l'exercice N et non plus sur base de l'exercice N-1, les communes devront prendre en charge 6 cotisations de responsabilisation au cours des 5 prochaines années;
- ✓ la non-mise en œuvre du non-remplacement des départs naturels qui génère une stabilisation des charges de personnel quand une réduction était indispensable ;
- ✓ la hausse de la dotation à la Zone de Secours principalement générée par la nouvelle clé de répartition des dotations fixée par le Gouverneur et défavorable à la Ville d'Ath ;
- √ la hausse de la dotation à la Zone de Police, dont toutes les réserves ont été utilisées au cours de la mandature précédente;
- ✓ la hausse de la dotation au CPAS du fait de la hausse de la cotisation de responsabilisation du CPAS ;
- ✓ le non-respect des balises d'investissement au cours de la mandature précédente qui a conduit à une stabilisation des charges de dette quand une réduction était indispensable ;
- ✓ une hausse des recettes fiscales moins importante que prévue dans le plan de gestion.

On constate que la situation financière de la Ville se dégrade, conformément aux prévisions budgétaires pluriannuelles établies au cours de la mandature précédente (le tableau de bord accompagnant le budget 2013 faisait déjà état d'un déficit global à l'horizon 2020-2021).

Le Collège ne peut que déplorer que malgré les mises en garde de l'administration, du Centre Régional d'Aide aux Communes et des différents Ministres de tutelle, des mesures n'ont pas été prises plus tôt pour redresser les finances communales.

Si la Ville veut éviter la « faillite budgétaire » dans les prochaines années, il est indispensable de mettre en œuvre un véritable plan de gestion reprenant des mesures qui permettront d'annihiler le déficit structurel de la Ville (déficit de l'exercice propre) et ce, avant que le boni global (résultat budgétaire global majoré des réserves financières) ne soit complètement consommé.

Le projet de budget 2019 version 1 établi par le Collège communal en collaboration avec les services communaux mettait en évidence un déficit à l'exercice propre qu'il n'est pas possible de compenser structurellement sans puiser exagérément dans les réserves financières de la Ville. Rappelons à cet égard la circulaire budgétaire qui impose aux communes sous plan de gestion (ce qui est le cas de la Ville d'Ath) présentant un budget en déficit à l'exercice propre : « Conformément aux prescrits légaux en matière de plan de gestion, l'équilibre à l'exercice propre de l'exercice N et aux exercices cumulés est requis. Il est évident que la Commune/Province qui présentera un déficit à l'exercice propre de l'exercice N se verra dans l'obligation d'actualiser son plan de gestion en parfaite collaboration avec le



Centre (de même que leurs entités consolidées si déficit au global et/ou non-respect des dotations communales maximales) en y intégrant de nouvelles mesures conjoncturelles et structurelles de manière à assurer le retour à l'équilibre structurel à l'exercice propre au plus tard lors du budget initial N+1. L'impact de la mise en œuvre de ces mesures devra être intégré dans le tableau de bord à projections quinquennales afin d'assurer le respect de la trajectoire budgétaire. »

Vu la situation financière héritée, et le déficit à combler dans le cadre de l'actualisation du plan de gestion, il était matériellement impossible de développer et concrétiser un plan de gestion répondant aux prescrits de la circulaire budgétaire pour le premier trimestre 2019. Aussi, sur recommandation des représentants de la Ministre des Pouvoirs Locaux, le Collège a décidé de reporter la confection du budget initial 2019 à la fin du premier semestre 2019 et ce dans le but de réaliser de concert le programme stratégique transversal, le plan de gestion et le budget 2019. C'est dans ce contexte que nous vous présentons le plan de gestion 2019-2024 de la Ville d'Ath.

RÉTROACTES

PLAN DE GESTION

Remarque: le dernier plan de gestion officiellement approuvé par le Gouvernement Wallon date de 2003. Depuis 2003, de nombreuses ébauches de plans de gestion, de plan de convergence,... ont été réalisées (cf. supra). Certains de ces plans ont conduit à la mise en place de mesures, mais aucun n'a fait l'objet d'une approbation officielle du Gouvernement Wallon. Le présent plan de gestion est le premier depuis 2003 qui respecte les prescrits légaux en matière de plans de gestion et qui sera soumis à l'approbation officielle des organes de tutelle.

	Date d'approbation du CC	Date d'approbation du GW et/ou Ministre ³
Plan de gestion initial	08/07/2003	24/07/2003
Plan de gestion actualisé	08/07/2019	/

SOLDES RESTANTS DUS DES CRÉDITS D'AIDE EXTRAORDINAIRE À LONG TERME OCTROYÉS À LA VILLE/COMMUNE

N° prêt	prêt Cat.		Échéance finale	Montant libéré	Encours (01/01/19)	
2446	TC2	26-09-03	31-12-37	1.415.968,00	848.690,85	
2501	TC3	02-01-04	31-12-38	1.811.011,30	1.063.808,10	
2528	TC2	01-07-04	31-12-39	353.992,00	224.730,54	

¹ GW si octroi d'une nouvelle aide.



N° prêt	Cat.	Date libération	Échéance finale	Montant libéré	Encours (01/01/19)
2681	TC4	03-01-05	01-07-40	1.357.165,60	143.596,34
2779	TC5	02-01-06	31-12-40	887.395,54	598.997,26
2780	TC3	01-09-06	01-10-41	189.228,18	131.007,39
2901	TC6	01-11-07	01-10-42	376.397,70	276.240,64
2929	TC7	01-10-08	01-10-28	376.397,70	211.276,53
2997	LT	01-02-10	31-12-29	638.000,00	386.615,70
3258	LT	04-05-15	01-04-25	234.703,83	146.689,98
Total				7.640.259,85	4.031.653,33

SITUATION ACTUELLE DE LA VILLE

SITUATION ACTUELLE DE LA VILLE

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

✓ Population : 29.164 habitants (au 01/01/2018 – données UVCW)

✓ Superficie: 12.700 ha (au 01/01/2018 – données UVCW)

✓ Taux des additionnels : Pr. I. = 3200 - I.P.P. = 8,8

✓ Kilométrage de voiries communales :

o Grande communication: 93,210km

Petite vicinalité : 309,295kmAutres : 319,115 km

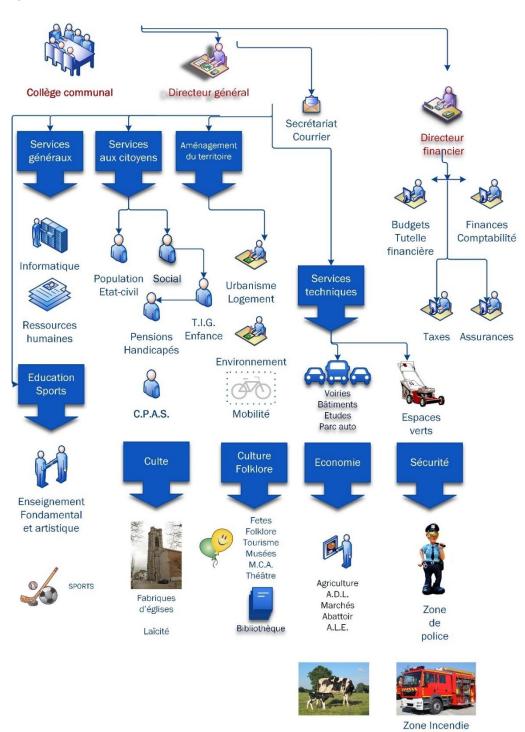
- ✓ Nombre d'écoles et d'implantations communales :
 - o nombre d'élèves : 1629 enseignement fondamental ordinaire (au 01/10/2018) ;
 - o enseignement secondaire erdinaire;
 - o enseignement fendamental spécial;
 - o enseignement secondaire spécial;
 - enseignement supériour;
 - o enseignement de premetion sociale;
 - enseignement artistique: 1180 élèves.
- ✓ Zone de Police monocommunale
- ✓ Zone de Secours WAPI (Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Comines, Estaimpuis, Lessines, Leuzeen-Hainaut, Mouscron, Péruwelz, Tournai, Brunehaut, Celles, Ellezelles, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Mont de l'Enclus, Pecq et Rumes) – Anciennement Ath était une commune-centre.



INFRASTRUCTURES

Libellé	Présent
Régie ordinaire (agence développement local) Régie autonome	× □
Halls de sports (5 + 5 salles annexes des écoles et ouvertes aux clubs) Stade de football et 2 infrastructures dans les villages	X
Complexe tennistique	
Piscine (1)	
Abattoir communal	X
Travaux d'intérêt général	X
Collecte des déchets par la commune Collecte d'encombrants	X
Plan de cohésion sociale	×
Action Jeunesse Info	×
Centre d'archives communal	X
Bibliothèques publiques Centre multimédia	X
Hall d'expositions (CEVA)	×
Office de tourisme et musées Maison des géants - Musée gallo-romain Musée d'histoire et d'archéologie Musée de la pierre - Musée des jeux de paume	X
Maison culturelle Théâtre communal	X
Crèches (Ville/CPAS) – 2 établissements Maisons des petits	X
Maisons de repos (CPAS [2] + privés)	×
Insertion sociale (CPAS)	×
Médiation de dettes (CPAS)	×
Fonds énergie et fonds mazout (CPAS)	×
Logements sociaux et logements pour personnes âgées	×
Gardes malades à domicile (CPAS)	×
Hôpital (Réseau privé)	×
Centre de guidance communal	
Logements de transit (Ville/CPAS)	X
ILA (CPAS)	X
Maison de l'emploi	×
Agence locale pour l'emploi	X
Centre pour réfugiés	
Soins à domicile (CPAS)	Cédé en 2009
Coordination de soins à domicile (CPAS)	Cédé en 2009

ORGANIGRAMME



LISTE DES MISSIONS OBLIGATOIRES ET FACULTATIVES – SERVICES ORGANISÉS

• Administration générale

- Secrétariat général : réunions des Conseils communaux et Collèges communaux tenue des registres de délibérations
- o Tutelle sur les actes administratifs et les marchés publics
- Gestion des ressources humaines
 - Gestion administrative du personnel : statuts, cadres, recrutement, promotion, formation, gestion des interruptions de service, dossiers disciplinaires, subsides, accidents de travail, maladies professionnelles, ordres de mission, etc.
 - Fixation et calcul des traitements, fiscalité liée au personnel
 - Secrétariat du service d'incendie

Population et état-civil

- o Administration et tenue des registres de population, et registre national
- Administration et tenue des registres de l'état-civil
- Service des étrangers et nationalité
- o Funérailles et sépultures
- o Permis de conduire
- o Cartes d'identité et passeports
- Tenue du casier judiciaire et délivrance des extraits
- Elections

• Protocole et communication

- Publications obligatoires
- o Distribution du courrier
- Information des citoyens
 - Accueil et central téléphonique
 - Distribution des sacs poubelles et des raticides
 - Bulletin communal, brochures d'information des citoyens
 - Site internet réseaux sociaux
- o Fêtes et cérémonies (dont cortège folklorique du 4e dimanche d'août)
 - Noces, anniversaires, agenda des manifestations, remise de trophées, fêtes et événements, etc.

• Gestion des marchés publics

- Gestion administrative : cahier des charges, mode de passation, publicité, sélection qualitative, attribution, etc.
- Exécution et suivi du marché
- Intercommunales

Assurances

- Gestion des contrats : RC, bâtiments, véhicules, etc.
- Sinistres

Finances communales

- Comptabilité budgétaire
 - Budget, douzièmes provisoires, et modifications budgétaires
 - Engagement des dépenses (bons de commandes, engagements, enregistrement et imputations des factures, contrôle et paiement)
 - Constatation des recettes
 - Tenue des caisses et des comptes bancaires
 - Clôture et compte budgétaire
- Comptabilité patrimoniale
 - Tenue des comptes généraux et particuliers
 - Clôture des opérations
 - Compte de résultat et bilan
- o Gestion et tenue des inventaires : dette communale, subsides reçus, patrimoine
- o Fiscalité communale : taxes additionnelles, taxes et redevances communales
 - Recensement
 - Enrôlement
 - Perception et contentieux
 - Perception et contentieux du parking payant en surface
- Plans de gestion : élaboration et suivi
- o Subsides octroyés : gestion et contrôle
- o Tutelle du CPAS
- o Tutelle sur les fabriques d'église

Gestion du patrimoine communal

- o Achats et ventes de biens immobiliers
- Rénovation urbaine et politique du logement
- Locations immobilières
- o Expropriations

Informatique et nouvelles technologies

- Exploitation des systèmes et gestion du réseau local et des télécommunications pour la commune, les écoles, les services culturels et touristiques, et le CPAS
- o Installations, entretien, gestion des pannes matérielles et logicielles
- Sécurité informatique
- Budget et marchés publics

Police

- Police administrative :
 - Amendes administratives et environnementales
 - Ordonnances de police
- Travaux d'intérêt général
- Police locale
 - Police de proximité
 - Circulation
 - Ordre public
 - Assistance aux victimes
 - Enquêtes et recherches

Aménagement du territoire

- o Permis d'urbanisme et permis de lotir
- o Plans d'aménagement et de structure
- o Rénovation et revitalisation urbaine, rénovation de sites industriels
- o Patrimoine protégé
- Implantations commerciales
- o Demandes notariales

Logement

- o Police du logement : habitations insalubres et immeubles menaçant ruine
- Logements d'urgence
- o Permis de location
- o Aides au logement

Développement durable

- Permis d'environnement
- o Gestion des déchets : collecte, fiscalité, règlementation locale
- o Propreté publique : campagnes de propreté,
- o Actions en faveur de l'environnement
- Gestion de l'eau (wateringues, cours d'eau, distribution d'eau)
- o Gestion de l'énergie et énergies renouvelables
- o Mobilité : plan de mobilité, parking payant actions en faveur de la mobilité
- Agriculture : recensement agricole
- o Calamités publiques
- o Animaux nuisibles
- Conservation de la nature

• Enseignement communal

- o Gestion du personnel enseignant (6 directions 20 implantations)
- o Administration des établissements scolaires et de l'académie (ens. artis)

Sport

- o Gestion des infrastructures sportives : entretien, occupation
- o Piscine communale
- Organisation d'évènements à caractère sportif,
- o Formation, apprentissage des disciplines sportives
- o Administration

Jeunesse

- o Service Action jeunesse info
- Lutte contre l'exclusion, intégration sociale et culturelle
- Prévention et lutte contre la toxicomanie, la violence
- Organisation de plaines de jeux et d'activités dans les quartiers



Bibliothèque communale

- o Prêt de livres et revues
- Centre multimédia et nouvelles technologies
- Accueil des écoles
- Ludothèque
- Animations

Abattoir communal

Services sociaux

- o Secrétariat « pensions » et « handicapés » : aide administrative
- o Accueil et relais social :
- Demandes d'emploi, orientation professionnelle, recherche de logement, difficultés financières, etc.
- Grands froids et canicules en collaboration avec le CPAS
- o Plan de cohésion social

• Agence de développement local

- o Commerce ambulant et classes moyennes
- o Actions en faveur du commerce et de l'emploi local
- Accueil et information des commerçants, artisans et PME
- Mise en valeur du tourisme et des richesses locales
- o Gestion et comptabilité de la régie ordinaire

• Département des services techniques

- o Cellule achats et magasin central économat
- o Cartographie et plans
- o Etudes : bâtiments, voiries, surveillance de travaux
- Gestion des voiries
- Entretien ordinaire et extraordinaire des voiries, trottoirs et accessoires (mobilier urbain, signalisation, éclairage, etc.).
- Entretien des égouts et fossés
- o Fauchage
- Déneigement
- o Fêtes, marchés, foires : signalisation, prêt de matériel

Gestion des bâtiments et terrains

 Entretien ordinaire (chauffage, éclairage, peinture, électricité, sanitaires, maçonneries, menuiseries, etc.)

Propreté publique

o Collecte des déchets

Garage automobile

- o Gestion et entretien du parc automobile
- o Entretien du matériel motorisé (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, etc.)
- o Espaces verts



- Parcs, cimetières, abords de voiries et de bâtiments, plaines de jeux, espaces publics, terrains de sport, sentiers, etc.
- o Entretien, tailles, tontes, élagage, arrosage
- Culture de plantes, plantations, fleurissement, aménagement de parterres, aménagements de Noël
- Mobilier urbain
- Empoissonnement des étangs

LISTE DES ENTITÉS CONSOLIDÉES⁴

- 1) Centre public d'action sociale
- 2) Zone de police mono-communale
- 3) Etablissements de culte et de maison de la laïcité
 - a. Fabriques d'église
 - b. Maison de la laïcité
- 4) ASBL à finalité sportive, culturelle ou sociale
 - a. Maison des géants
 - b. Maison culturelle athoise
 - c. Centre de promotion du tourisme et des musées athois
- 5) Régie communale : pas de régie ou de régie autonome (1 en création)

LISTE DES SYNERGIES ET MARCHÉS CONJOINTS EXISTANTS

Cf. Annexe 1 - Rapport du CPAS mettant en évidence les synergies entre Ville et CPAS

LISTE DES PARTICIPATIONS ET/OU AFFILIATIONS ET DES GARANTIES OCTROYÉES

- Intercommunales et autres sociétés publiques
 - o IDETA
 - o IGEHO
 - o I.P.F.H. (gaz électricité)
 - o IGRETEC
 - o IHG
 - o IMIO

- IPALLE (déchets)
- o ORES
- o SWDE
- o TMVW
- TEC

La liste des entités consolidées doit être définie par les Autorités communales en parfaite collaboration avec le Centre et conformément aux prescrits légaux des circulaires relatives au plan de gestion.

⁴ Les entités consolidées doivent adopter un plan de gestion complété d'un tableau de bord quinquennal attestant de leur viabilité financière eu égard aux moyens (directs et indirects) mis à leur disposition par la Commune lesquels doivent être annexés au plan de gestion de la Commune.

Autres

- Parc des collines
- Société Terrienne Ath-Lessines (prêts sociaux)
- Habitat du pays vert (logements publics)

Associations Sans But Lucratif

- o La Maison culturelle d'Ath (Château Burbant à 7800 ATH)
- Le Patronage de Moulbaix (rue Georges Foucart, 24 à 7812 MOULBAIX)
- Le Centre de Tourisme (Maison CAMBIER rue de Pintamont, 18 7800 ATH)
- o Le Palace (Grand-Place à 7800 ATH)
- o Le Comité d'Animation (Place de Gibecq, 15 à 7823 GIBECQ)
- CS Pays Vert (Rue Haute Forière à 7800 ATH)
- o FC Meslin-l'Evêque
- Football Club d'Houtaing (Rue du Masis, 1 à 7812 HOUTAING)
- Le Comité d'Ath Open (Rue des Fourches, 4 à 7800 ATH)
- La Jeunesse Sportive Isièroise (Castillon, 7 à 7822 ISIERES)
- o Les Coulisses de l'Académie d'Ath (Rue de Pintamont, 55 à 7800 ATH)
- o L'Espace Laïque Eugène Defacqz (Rue E. Cambier, 23 à 7800 ATH)
- o La Ligue des Familles (Rue des Carrières, 6 à 7810 MAFFLE)
- Le Groupe Sclérose en Plaques (Chemin de la Tourette, 30 à 7822 ISIERES)
- o Les Amis du Musée de la Pierre (Chaussée de Mons à 7810 MAFFLE)

COMPARAISON ENTRE LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET LES DROITS CONSTATÉS ET ENGAGEMENTS DES COMPTES N-4 À N

Cf Annexe 6 – Comparaison entre prévisions et DC ou engagements

Afin de réaliser un budget qui soit au plus près de la réalité, le Centre recommande aux Villes/Communes et à leurs entités consolidées sous plan de gestion, un pourcentage de concrétisation budget-compte situé entre 95% et 105% pour chaque catégorie de recettes et situé entre 95% et 100% pour chaque catégorie de dépenses, à l'exception des dépenses de personnel où un taux de 98% est préconisé.

SITUATION AU BUDGET N

Ville d'Ath

		Ordinaire	Extraordinaire
	Recettes	43.912.405,42	9.557.144,80
Exercice propre	Dépenses	45.668.191,02	8.356.888,13
	Résultat	-1.755.785,60	1.200.256,67
	Recettes	6.898.452,28	2.152.499,04
Exercices antérieurs	Dépenses	1.009.285,64	2.494.215,86
	Résultat	5.889.166,64	-341.716,82
	Recettes	0,00	1.256.971,75
Prélèvements	Dépenses	0,00	2.077.629,63
	Résultat	0,00	-820.657,91
Résultat général		4.133.381,04	37.881,97

PERSONNEL

COÛT NET DE PERSONNEL

Le calcul de la balise du coût net de personnel est établi à partir du canevas du Centre et généré par eComptes.

Libellés des rubriques	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Coût Net du Personnel				
Total des dépenses de personnel	15.488.457,49 €	16.068.264,00 €	16.539.403,95 €	16.521.662,96 €
Evolution en %		3,74%	2,93%	
Le total des dépenses de personnel en % des dépenses totales	39,34%	38,00%	39,13%	
Evolution de l'effectif en nombre de personnes physiques (hors art. 60 et 61)	390	393	402	396
	319,72	325,13	327,27	313,77
Dépenses de personnel à prendre en compte (=Total DOP - Traitements des mandataires - Assurance loi x/117x-01x - Autres allocations et interventions sociales x/112x-48x + Pers. détaché IN x/122x-06x)	14.890.896,08 €	15.538.133,40 €	15.990.655,41 €	15.944.462,92 €
Recettes à déduire	3.374.529,84 €	3.457.247,95 €	3.538.386,94 €	3.414.009,29 €
Recette du Pacte 10410/465-02	4.295,20 €	6.384,80 €	5.635,44 €	2.637,47 €
Frais liés à la hausse du taux de cotisation des pensions	29.055,24 €	26.844,24 €	20.489,11 €	18.087,67 €
Frais liés aux élections (%personnel)				•
Coût Net du Personnel	11.483.015,80 €	12.047.656,41 €	12.426.143,92 €	12.509.728,49 €
Evolution N/N-1 (en €)		564.640,61 €	378.487,51 €	83.584,57 €
Evolution N/N-1 (en %)		4,92%	3,14%	0,67%
Balise			12.426.143,92 €	12.674.666,80 €
Evolution de la balise				2,00%
Ecart en €				- 164.938,31 €
Ecart en %		·	0,00%	-1,30%

Direction des Finances

En 2018, les dépenses totales sont en régression, notamment en raison du non-remplacement des départs naturels. C'est la première fois que l'effectif est en baisse depuis les licenciements consécutifs au plan de gestion 2013.

Une baisse des recettes à déduire conduit cependant à une légère progression du coût net de l'ordre de 0,7%, bien en-deçà de la balise fixée à 2% pour cette année.

EVOLUTION DE L'EFFECTIF EN ETP DE N-4 À N

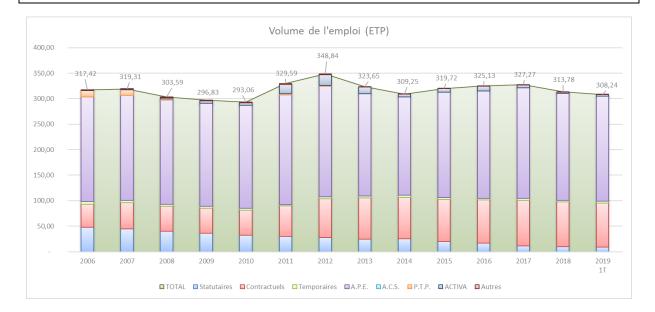
Voici une évolution récente des effectifs en ETP :

Equivalents T.P.

														2019
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	1T
Statutaires	47,49	44,96	39,71	36,19	32,53	29,53	27,23	24,23	25,03	19,53	16,35	11,55	9,40	9,00
Contractuels	45,30	50,81	48,98	49,01	48,90	59,95	76,82	81,39	81,13	83,01	84,81	89,36	87,90	86,49
Temporaires	5,30	4,55	3,97	3,47	3,27	2,92	3,47	3,47	4,47	3,47	3,47	3,47	3,47	3,47
A.P.E.	205,58	206,29	204,33	202,03	202,78	215,18	216,90	200,51	192,71	206,46	210,55	216,83	209,43	206,39
A.C.S.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P.T.P.	11,90	10,60	2,20	0,20	-	2,00	1,50	-	-	-	-	-	-	-
ACTIVA	0,75	1,50	2,95	4,93	4,58	17,95	20,74	12,88	5,68	7,13	8,85	5,75	2,49	2,49
Autres	1,10	0,60	1,45	1,00	1,00	2,06	2,18	1,17	0,23	0,12	1,10	0,31	1,09	0,40
TOTAL	317,42	319,31	303,59	296,83	293,06	329,59	348,84	323,65	309,25	319,72	325,13	327,27	313,78	308,24
/ N-1	26,28	1,89	- 15,72	- 6,76	- 3,77	36,53	19,25	- 25,19	- 14,40	10,47	5,41	2,14	- 13,49	- 19,03
Base 2006		1,89	- 13,83	- 20,59	- 24,36	12,17	31,42	6,23	- 8,17	2,30	7,71	9,85	- 3,64	- 9,18
Base 2003	51,03	52,92	37,20	30,44	26,67	63,20	82,45	57,26	42,86	53,33	58,74	60,88	47,39	41,85
Base 2010						36,53	55,78	30,59	16,19	26,66	32,07	34,21	20,72	15,18
								-7,2%	-4,4%	3,4%	1,7%	0,7%	-4,1%	-5,8%
Non statutaires	269,93	274,35	263,88	260,64	260,53	300,06	321,61	299,42	284,22	300,19	308,78	315,72	304,38	299,24
9/ non statutaires	0.50/	060/	070/	000/	000/	019/	0.20/	020/	0.20/	0.49/	0.59/	0.69/	078/	079/

Ville d'Ath

Direction des Finances



Le volume de personnel occupé décroit durant la période 2007-2010, avant une vague de recrutements en 2011-2012. Le plan de gestion 2013, avec les licenciements et les non-remplacements des départs naturels, ramène, dans un premier temps l'effectif à 310 unités, avant que de nouveaux agents ne soient engagés durant les années 2015-2017. A partir de 2018, le Conseil communal reprend le contrôle des recrutements et limite le remplacement des départs naturels.

FINANCEMENT DES PENSIONS DU PERSONNEL

LES COTISATIONS DE RESPONSABILISATION VERSÉES DANS LE PASSÉ :

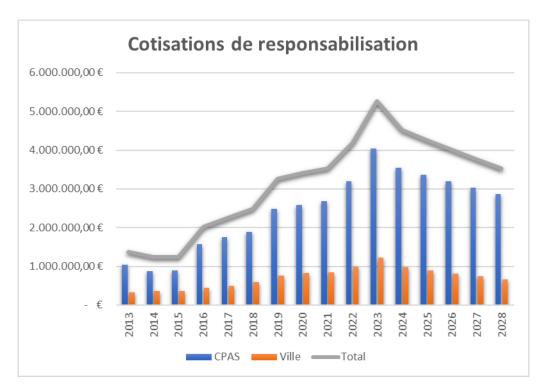
Année	CPAS	VILLE	TOTAL
Annee	CFAS	VILLE	IOTAL
2013	1.041.319,16 €	330.557,48 €	1.371.876,64 €
2014	884.199,78 €	359.544,86 €	1.243.744,64 €
2015	886.073,86 €	355.491,34 €	1.241.565,20 €
2016	1.578.226,92 €	449.150,47 €	2.027.377,39 €
2017	1.756.272,27 €	494.206,46 €	2.250.478,73 €
2018	1.895.700,86 €	588.531,69€	2.484.232,55 €
Total 2013-2018	8.041.792,85 €	2.577.482,30 €	10.619.275,15 €



COTISATIONS DE RESPONSABILISATION À VENIR :

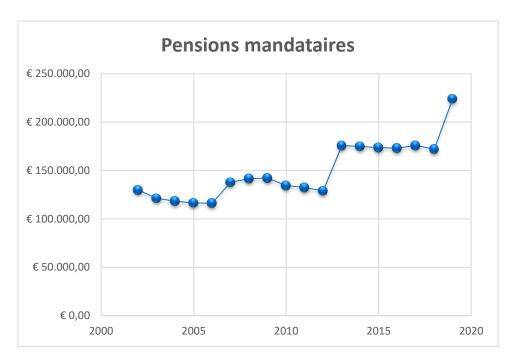
Année	CPAS non rattrapé	CPAS rattrapé hors nominations	Gain nomination CPAS	CPAS rattrapé avec nominations	Ville non rattrapée	Ville rattrapée hors nominations	Gain Ville nominations	Ville rattrapée avec nomination
2013	1.041.319,16 €	1.041.319,16 €		1.041.319,16 €	330.557,48 €	330.557,48 €		330.557,48 €
2014	884.199,78 €	884.199,78 €		884.199,78 €	359.544,86 €	359.544,86 €		359.544,86 €
2015	886.073,86 €	886.073,86 €		886.073,86 €	355.491,34 €	355.491,34 €		355.491,34 €
2016	1.578.226,92 €	1.578.226,92 €		1.578.226,92 €	449.150,47 €	449.150,47 €		449.150,47 €
2017	1.756.272,27 €	1.756.272,27 €		1.756.272,27 €	494.206,46 €	494.206,46 €		494.206,46 €
2018	1.895.700,86 €	1.895.700,86 €		1.895.700,86 €	583.589,00 €	588.531,69€		588.531,69 €
2019	2.020.218,00 €	2.490.950,93 €		2.490.950,93 €	632.680,00 €	766.835,95 €		766.835,95 €
2020	2.065.292,00 €	2.638.635,60 €	50.000,00 €	2.588.635,60 €	692.732,00 €	852.212,00 €	33.000,00 €	819.212,00 €
2021	2.541.395,00 €	2.790.515,40 €	102.260,00 €	2.688.255,40 €	745.066,00 €	915.667,80 €	67.491,60 €	848.176,20 €
2022	3.535.998,00 €	3.356.973,60 €	155.701,08 €	3.201.272,52 €	781.047,00 €	1.105.606,00 €	116.261,03 €	989.344,97 €
2023	3.714.351,00 €	4.248.723,80 €	210.349,92 €	4.038.373,88 €	991.484,00 €	1.398.163,80 €	168.832,31 €	1.229.331,49 €
2024	3.805.182,00 €	3.805.182,00 €	266.233,83 €	3.538.948,17 €	1.199.867,00 €	1.199.867,00 €	222.591,71 €	977.275,29 €
2025	3.856.540,00 €	3.687.221,36 €	321.233,83 €	3.365.987,53 €	1.199.867,00 €	1.168.670,46 €	272.591,71 €	896.078,75 €
2026	3.736.987,26 €	3.572.917,50 €	376.233,83 €	3.196.683,67 €	1.168.670,46 €	1.138.285,03 €	322.591,71 €	815.693,32 €
2027	3.621.140,65 €	3.462.157,05 €	431.233,83 €	3.030.923,22 €	1.138.285,03 €	1.108.689,62 €	372.591,71 €	736.097,91 €
2028	3.508.885,29 €	3.354.830,18 €	486.233,83 €	2.868.596,35 €	1.108.689,62 €	1.079.863,69 €	422.591,71 €	657.271,98 €
2029	3.400.109,85 €			- €	1.079.863,69 €			
TOTAL	43.847.891,91 €	41.449.900,27 €	2.399.480,15 €	39.050.420,12 €	13.310.791,39 €	13.311.343,63 €	1.998.543,49 €	11.312.800,14 €

GRAPHIQUE DE L'ÉVOLUTION DES COTISATIONS DE RESPONSABILISATION :





FINANCEMENT DES PENSIONS DES MANDATAIRES



L'âge de la retraite est progressivement atteint par la génération de responsables politiques ayant bénéficié des revalorisations de traitements octroyées après la fusion des communes. Nous venons de franchir un palier avec trois nouveaux échevins admis à la retraite.

La commune n'a pas provisionné de sommes afin de faire face à ces hausses de charges.

FONCTIONNEMENT

COÛT NET DE FONCTIONNEMENT

Le calcul de la balise du coût net de fonctionnement est établi à partir du canevas du CRAC :

Liste des rubriques	Compte 2015	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018
Coût Net de				
Fonctionnement				
Total des dépenses	6.441.603,58€	6.925.987,38 €	7.092.430,72 €	6.627.954,92€
de Fonctionnement				
Evolution en %		7,52%	2,40%	-6,55%
Dépenses de	6.302.254,02 €	6.856.420,60€	7.016.655,10€	6.513.238,29€
fonctionnement à				
prendre en compte				
(=Total DOF - Pers.				
détaché IN x/122x-				
06x)				
Recettes à déduire	1.050.225,96 €	1.084.972,91€	1.180.686,82€	1.151.810,93 €
Frais liés aux	- €	- €	- €	49.999,86€
élections 104/123-48				



Frais administratifs IPP 121/123-48	142.181,22€	110.608,92 €	58.928,49€	98.138,53 €
Coût Net du Fonctionnement	5.109.846,84 €	5.660.838,77 €	5.777.039,79€	5.213.288,97€
Evolution N/N-1 (en €)		550.991,93 €	116.201,02 €	- 563.750,82€
Evolution N/N-1 (en %)		10,78%	2,05%	-9,76%
Balise			5.777.039,79	5.834.810,19€
Evolution de la balise				1,00%
Ecart en €				- 621.521,22€
Ecart en %			0,00%	-10,65%

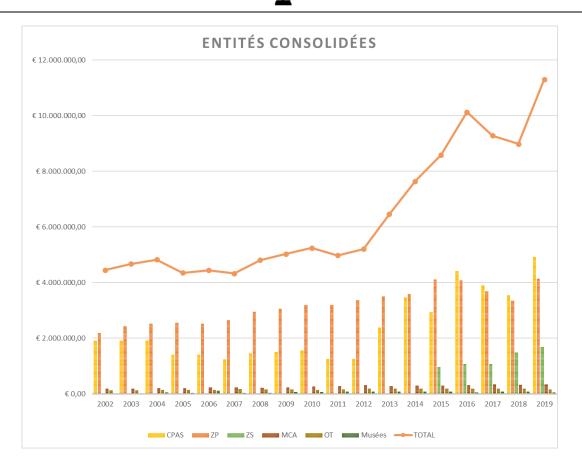
PROGRAMME D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Cf. Annexe 2 – Plan quinquennal d'investissements 2019-2024

TRANSFERTS

EVOLUTION DES DOTATIONS COMMUNALES ALLOUÉES AUX ENTITÉS CONSOLIDÉES DE N-4 À N

Année	▼ ZP ▼	CPAS 🔻	ZS 🔻	MCA 🔽	OT 🔻	Musées 🔻	TOTAL 🔻
2002	€ 2.187.986,65	€ 1.908.780,00	€0,00	€ 194.580,61	€ 131.384,00	€ 29.748,00	€ 4.452.479,26
2003	€ 2.428.299,54	€ 1.908.780,00	€0,00	€ 185.425,00	€ 126.426,00	€ 27.269,00	€ 4.676.199,54
2004	€ 2.519.415,46	€ 1.908.780,00	€0,00	€ 205.425,00	€ 144.241,00	€ 48.105,34	€ 4.825.966,80
2005	€ 2.551.087,19	€ 1.413.000,00	€0,00	€210.000,00	€ 146.426,00	€ 34.707,00	€ 4.355.220,19
2006	€ 2.529.115,81	€ 1.413.000,00	€0,00	€ 243.250,00	€ 149.243,00	€ 110.707,00	€ 4.445.315,81
2007	€ 2.644.475,30	€ 1.239.500,00	€0,00	€ 233.755,00	€ 174.655,00	€ 39.707,00	€ 4.332.092,30
2008	€ 2.945.443,99	€ 1.450.000,00	€0,00	€ 224.400,00	€ 154.000,00	€ 39.707,00	€ 4.813.550,99
2009	€ 3.055.903,12	€ 1.508.000,00	€0,00	€ 240.415,00	€ 154.000,00	€ 71.707,00	€ 5.030.025,12
2010	€ 3.199.730,32	€ 1.560.780,00	€0,00	€ 259.973,00	€ 151.500,00	€ 71.707,00	€ 5.243.690,32
2011	€ 3.199.863,97	€ 1.265.780,00	€0,00	€ 277.729,00	€ 161.500,00	€ 76.707,00	€ 4.981.579,97
2012	€ 3.364.895,56	€ 1.265.780,00	€0,00	€ 313.783,00	€ 189.463,00	€ 76.707,00	€ 5.210.628,56
2013	€ 3.507.276,39	€ 2.393.213,85	€0,00	€ 287.938,66	€ 190.650,00	€ 76.707,00	€ 6.455.785,90
2014	€ 3.594.847,42	€ 3.477.525,16	€0,00	€ 293.197,00	€ 196.000,00	€ 76.707,00	€ 7.638.276,58
2015	€ 4.110.691,00	€ 2.933.099,04	€ 974.124,78	€ 298.560,94	€ 196.000,00	€ 76.707,00	€ 8.589.182,76
2016	€ 4.084.133,15	€4.411.007,06	€ 1.074.402,88	€312.819,00	€ 196.000,00	€ 47.707,00	€ 10.126.069,09
2017	€ 3.685.406,00	€ 3.897.129,51	€ 1.081.008,12	€ 337.305,80	€ 195.000,00	€ 85.000,00	€ 9.280.849,43
2018	€ 3.355.205,63	€3.548.033,82	€ 1.491.858,91	€ 325.941,00	€ 185.000,00	€ 80.000,00	€ 8.986.039,36
2019	€ 4.140.309,74	€ 4.917.639,32	€ 1.687.942,01	€ 339.804,47	€ 160.000,00	€ 55.000,00	€ 11.300.695,54



DETTE ET SERVICE EXTRAORDINAIRE

BALISE D'EMPRUNTS

Calcul des ratios d'endettement afin de déterminer si le montant de la balise d'emprunts sera limité à 100,00 € ou 150,00 €/habitant/an.

Pour les ratios d'endettement, il convient de tenir compte de deux éléments :

- l'encours de la dette communale en part propre⁵ rapportée aux recettes ordinaires nettes (= indicateur volumétrique);
- les charges financières nettes rapportées aux recettes ordinaires nettes (= indicateur de charges).

_

⁵ Les crédits d'aide extraordinaire contractés via le CRAC entre le 1^{er} janvier 2008 et le 31 décembre 2014 sont pondérés en fonction du taux d'intervention de la Commune dans les charges financières (idem pour les co-financements européens).

Ville d'Ath

Direction des Finances

Si ratios d'endettement > conjointement à 125 % (volume de dette) et 17,5 % (charges financières), le montant de la balise d'emprunts sera ramené à un volume annuel de 100 € par habitant.

Ratio du volume de la dette	C 2016	BF 2017	BI 2018
Recettes ordinaires totales	42.485.977,57	42.449.688,03	43.663.431,35
Emprunts par Etat (/912 et /212)	121.089,74	165.634,27	194.199,30
Emprunts par tiers (/963-51 et si rien, mettre 1 € symbolique et adaptations à venir en MB)	1,00	1,00	1,00
Emprunts CRAC (/211-05 et /911-05) pas holding communal	319.301,79	307.073,65	312.463,49
Ratio = solde à rembourser des emprunts part propre	73.495.454,67	69.234.110,67	67.881.374,47
Recettes ordinaire nettes	42.045.585,04	41.976.979,11	43.156.767,56
Ratio en pourcentage (Max= 125% selon Circulaire)	174,80%	164,93%	157,29%
Ratio des charges financières	C 2016	BF 2017	BI 2018
Dépenses ordinaires de dette	6.773.876,07	6.979.291,82	7.762.853,92
Emprunts par Etat (/912 et /212)	121.089,74	165.634,27	194.199,30
Emprunts par tiers (/963-51 et si rien, mettre 1 € symbolique et adaptations à venir en MB)	1,00	1,00	1,00
Emprunts CRAC (/211-05 et /911-05)	319.301,79	307.073,65	312.463,49
Charges financières nettes	6.333.483,54	6.506.582,90	7.256.190,13
Ratio = charges financières nettes	6.333.483,54	6.506.582,90	7.256.190,13
Recettes ordinaires nettes	42.045.585,04	41.976.979,11	43.156.767,56
Ratio en pourcentage (Max= 17,5% selon Circulaire)	15,06%	15,50%	16,81%

Au cours de la mandature précédente, on enregistre un dépassement de la balise de 3.739.099,19 €, soient 121€/habitant/an au lieu de 100€/habitant/an.

BALISE PLURIANNUELLE 2013-2018 -		
Population moyenne 2013-2018 (données tableau de bord)	Prise en compte du chiffre de population au 1er janvier 2017	
Balise	100,00	
Balise Maximum théorique	17.444.400,00	
Reliquat balise précédente	0,00	
Maximum balise cumulée	17.444.400,00	
Emprunts totaux (Commune et entités consolidées)	25.475.530,97	
Hors balise sur décision ministérielle (pour info)	4.292.031,78	
Adaptations tableau de synthèse projets non engagés en N-1	0,00	
Reliquat	-3.739.099.19	



N-4 (compte 2013) N-3 (compte 2014) Property of the property	Commune CPAS EE Régies Cone de Police Centres sportifs Commune CPAS EE Régies Cone de Police Commune CPAS EE Régies Cone de Police Commune CPAS Commune CPAS Commune	Emprunts totaux € 1.560.688,34 € 343.612,17 € 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 1.14.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71 Emprunts totaux	2012 et antérieurs $\begin{array}{c} \textbf{ £ 1.114.914.21} \\ \textbf{ £ 320.195.90} \\ \textbf{ £ 0.00} \\ \textbf{ £ 0.00} \\ \textbf{ £ 0.00} \\ \textbf{ £ 0.00} \\ \textbf{ £ 1.435.110.11} \\ \hline \\ \textbf{ 2013 et antérieurs} \\ \textbf{ £ 2.232.592.09} \\ \textbf{ £ 26.878.06} \\ \textbf{ £ 0.00} \\ £ 0$	Dérogations obtenues € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	Emprunts balise € 445.774.13 € 23.416,27 € 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.47,24 € 0,00 € 0,00
N-4 (compte 2013) N-3 (compte 2014) Property of the property	EPAS E Kėgies Cone de Police Centres sportifs Fotal Commune CPAS E E Kėgies Cone de Police Contres sportifs Fotal	€ 1.560.688,34	€1.114.914,21 €320.195,90 €0,00 €0,00 €0,00 €0,00 €1.435.110,11 2013 et antérieurs €2.232.592,09 €26.878,06 €0,00 €0,00 €0,00 €0,00 €0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 E 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 445.774,13 € 23.416,27 € 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-4 (compte 2013) N-3 (compte 2014) Property of the property	EPAS E Kėgies Cone de Police Centres sportifs Fotal Commune CPAS E E Kėgies Cone de Police Contres sportifs Fotal	€ 343.612,17 € 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 320.195,90 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 1.435.110,11 2013 et antérieurs € 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 E 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 23.416,27 € 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-4 (compte 2013) Recompte 2013 Recompte 2014 Recompte 2014 Recompte 2014 Recompte 2014 Recompte 2014 Recompte 2015 Recompte 201	EE Régies Cone de Police Centres sportifs Total COMMUNE CPAS EE Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune CPAS EE Régies Cone de Police Centres sportifs Total	€ 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 1.435.110,11 2013 et antérieurs € 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 Obrogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-4 (compte 2013) R. (Compte 2014) Z. (Compte 2014) Z. (Compte 2014) Z. (Compte 2015) R. (C	Régies Zone de Police Centres sportifs Total Commune PAS Régies Zone de Police Centres sportifs Total	€ 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 1.435.110,11 2013 et antérieurs € 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
Compte 2013 Ze Cc Cc Cc Cc Cc Cc Cc C	Zone de Police Centres sportifs Total Commune CPAS EE Régies Zone de Police Zentres sportifs Total	€ 111.421,29 € 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 0,00 € 1.435.110,11 2013 et antérieurs € 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 111.421,29 € 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 ∈ 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) N-2 (compte 2015) Reference (compte 2015)	Centres sportifs Total Commune CPAS EE Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune	€ 0,00 € 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 1.435.110,11 2013 et antérieurs € 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) CC CC CC Tc R-2 (compte 2015) R CC CC Tc CC CC Tc CC C	Commune CPAS EE Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune	€ 2.015.721,80 Emprunts totaux € 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€1.435.110,11 2013 et antérieurs €2.232.592,09 €2.6878,06 €0,00 €0,00 €0,00 €0,00	€ 0,00 Dérogations obtenues € 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 580.611,69 Emprunts balise € 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) Compte 2014) Compte 2015) Recompte 2015 Recompte 2015 Compte	CPAS E Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune	€ 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) Compte 2014) Compte 2015) Recompte 2015 Recompte 2015 Compte	CPAS E Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune	€ 3.605.601,45 € 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 2.232.592,09 € 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 3.605.601,45 € 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) Compte 2014) Compte 2015) Recompte 2015 Recompte 2015 Compte	CPAS E Régies Cone de Police Centres sportifs Total Commune	€ 72.057,42 € 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 26.878,06 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 28.110,18 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 43.947,24 € 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014) ZC CC TC CC	EE kėgies Zone de Police Zentres sportifs Total	€ 0,00 € 0,00 € 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00
N-3 (compte 2014)	Régies Cone de Police Centres sportifs Fotal Commune	€ 0,00 € 114,917,84 € 0,00 € 3.792,576,71	€ 0,00 € 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 0,00	€ 0,00
2014) Recompte 2015) Recompte 2015 CCC	Zone de Police Centres sportifs Fotal Commune	€ 114.917,84 € 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00 € 0,00	€ 0,00	
Compte 2015) Recompte 2015 Compte 2015 Com	Centres sportifs Total Commune	€ 0,00 € 3.792.576,71	€ 0,00		
N-2 FE (compte 2015) Z C C C C C C C C C C C C C C C C C C	Total Commune	€ 3.792.576,71			€ 114.917,84
N-2 FE (compte 2015) ZC CC	Commune	·	€ 2.259.470,15	€ 0,00	€ 0,00
N-2 Re Zc Cc Tc Cc		Emprinte totalis		€ 28.110,18	€ 3.764.466,53
N-2 Re Zc Cc Tc Cc			2014 et antérieurs	Dérogations obtenues	Emprunts balise
N-2 Re Zc Cc Tc Cc		€ 3.602.197,67	€ 1.297.946,98	€ 0,00	€ 3.602.197,67
N-2 Re (compte 2015) Zc Cc Tc		€ 125.134,49	€ 68.845,70	€ 0.00	€ 125.134,49
(compte 2015) Re ZC Ce TC	FF	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
(compte 2015) Zc	Régies	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
Co	Zone de Police	€ 42.233,19	€ 0,00	€ 0,00	€ 42.233,19
To Co	Centres sportifs	€ 42.253,19	€ 0,00	€ 0,00	€ 42.233,19
Cc	Fotal	€ 3,769,565,35	€ 1.366.792,68	€ 0,00	€ 3.769.565,35
	otal	€ 3./69.565,35	€ 1.300./92,08	€ 0,00	€ 3./69.565,35
		Emprunts totaux	2015 et antérieurs	Dérogations obtenues	Emprunts balise
C	Commune (compte 2016)	€ 9.629.386,06	€ 3.307.954,56	€ 1.813.647,51	€ 7.815.738,55
Li	CPAS (budget final 2016)	€ 136.300,00	€ 0,00	€ 103.269,14	€ 33.030,86
FE	E	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
N-1 Re	Régies	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
(compte 2016) Zo	Zone de Police (budget final 2016)	€ 269.500,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 269.500,00
Zc	Zone de Secours (budget final 2016)	€ 104.226,50	€ 0,00	€ 0,00	€ 104.226,50
Ce	Centres sportifs	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
To	Total	€ 10.139.412,56	€ 3.307.954,56	€ 1.916.916,65	€ 8.222.495,91
		Emprunts totaux	2016 et antérieurs	Dérogations obtenues	Emprunts balise
Co	Commune	€ 3.316.914,12	€ 1.636.577,59	€ 1.815.169,00	€ 1.501.745,12
CF	CPAS (budget)	€ 474.540,00	€ 85.982,14	€ 35.000,00	€ 439.540,00
FE	E	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
N Re	Régies	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
(compte 2017) Zo	Zone de Police (budget)	€ 174.000,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 174.000,00
	Zone de Secours (budget)	€ 523.619,56	€ 0,00	€ 496.835,95	€ 26.783,61
	Centres sportifs	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
To	- Fotal	€ 4.489.073,68	€ 1.722.559,73	€ 2.347.004,95	€ 2.142.068,73
		Emprunts totaux	2017 et antérieurs	Dérogations à demander	Emprunts balise
C	Commune	€ 1.065.507,02	€ 1.065.507,02	€ 0,00	€ 1.065.507,02
	CPAS	€ 85.425,32	€ 85.425,32	€ 0,00	€ 85.425,32
_	E	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
_	-E. Régies	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 0,00
	Zone de Police	€ 99.500,00	€ 0,00	€ 0,00	€ 99.500,00
· · ·			€ 0,00	€ 0,00	
_	Zone de Secours Centres sportifs	€ 18.748,53			€ 18.748,53
Ce To		€ 0,00 € 1.269.180,87	€ 0,00 € 1.150.932,34	€ 0,00 € 0,00	€ 0,00 € 1.269.180,87

EMPRUNTS POUVANT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME « HORS BALISE »

Certains investissements peuvent néanmoins être considérés comme « hors balise » moyennant l'autorisation préalable, sur base de l'avis du Centre, du Ministre des Pouvoirs locaux :

- les investissements productifs: tout investissement qui induit des économies de frais de fonctionnement au moins égales aux charges du prêt, tels que les investissements économiseurs d'énergie et/ou UREBA;
- les investissements rentables : tout investissement dont les charges du prêt sont, à tout le moins, entièrement compensées par de nouvelles recettes ;
- les investissements de mise en conformité aux normes de sécurité et d'hygiène ;
- les investissements prévus dans le cadre de projets cofinancés par l'Union Européenne par décision du Gouvernement.



Pour bénéficier de cette mesure, les Autorités communales doivent introduire <u>au préalable</u> (c'est-à-dire avant l'inscription de l'investissement dans les travaux budgétaires) une demande de dérogation auprès du Ministre des Pouvoirs locaux avec copie au Centre qui est chargé d'effectuer une analyse de cette dernière et de rendre un avis au Ministre. Cette demande vise l'emprunt et non l'investissement.

Pour les investissements productifs et rentables, l'avis sera rendu sur base d'un plan financier élaboré par le Pouvoir local et autres justificatifs à l'appui, tandis que pour les investissements de mise aux normes de sécurité et d'hygiène, la demande devra être complétée du courrier de l'Administration concernée (externe à la Commune) attestant de l'obligation d'investissement. En ce qui concerne les projets dits « subventionnés » (ex.: UREBA, ...) et les projets cofinancés par l'Union Européenne (FEDER, FSE, ...), la preuve de l'octroi du subside devra être fournie par les Autorités communales⁶.

En l'absence de l'introduction d'une demande de dérogation préalable, lesdits emprunts seront intégrés dans la balise.

Les investissements qui feront l'objet d'une demande de mise hors balise sont identifiés dans le plan quinquennal d'investissements repris en annexe du présent plan de gestion. La volonté du Collège communal est de demander dans le cadre du plan gestion 2019-2024 une dérogation globale pour tous les projets repris dans le plan quinquennal comme pouvant faire l'objet d'une mise hors balise.

EVOLUTION DE LA CHARGE DE DETTE

Comptes	2015	2016	2017	2018
Dépenses de dette	6.698.367,68€	6.773.876,07€	6.970.204,64€	7.502.107,72€
Evolution annuelle		75.508,39€	196.328,57€	531.903,08€
Evolution en %		1,13%	2,90%	7,63%
Dépenses ordinaires	39.369.391,49€	42.286.850,96€	42.265.508,94€	41.959.834,75€
% dette/D.O. totales	17,01%	16,02%	16,49%	17,88%

INVESTISSEMENTS SUR FONDS PROPRES ET RÈGLE D'UTILISATION DES FONDS PROPRES

Les fonds propres⁷ doivent prioritairement être affectés au remboursement anticipé des emprunts obtenus au travers du Compte CRAC LT. Des investissements sur fonds propres peuvent néanmoins être réalisés moyennant le respect des montants dérogatoires suivants :

_

⁶ Lorsque le montant de l'emprunt s'avère au final être supérieur au montant initial pour lequel une mise hors balise a été accordée par le Ministre des Pouvoirs locaux, les Autorités communales ne doivent pas réintroduire de nouvelle demande de mise hors balise si cette augmentation est inférieure ou égale à 15 %. Si tel n'est pas le cas, une nouvelle demande de dérogation à la balise doit nécessairement être adressée au Ministre; à défaut d'un accord sur cette nouvelle demande l'écart par rapport au montant maximum autorisé initialement devra être intégré dans la balise d'emprunts.

⁷Tout prélèvement de l'ordinaire vers l'extraordinaire, toute utilisation et/ou création de fonds de réserves, toute utilisation des bonis cumulés, tout produit émanant de ventes de biens immobiliers et toutes recettes exceptionnelles.

- le montant total de l'investissement financé via fonds propres ne dépasse pas 40.000,00 € à
 l'indice pivot 138,01 ou sa durée d'amortissements est de 5 ans maximum ;
- pour les Communes/Provinces qui ont effectué un remboursement anticipé d'une partie des crédits octroyés, le montant maximum de l'investissement financé via fonds propres est fixé à 75.000,00 € à l'indice pivot 138,01 et son amortissement est porté à un maximum de 10 ans.

Il est toutefois possible de déroger à cette règle moyennant une demande de dérogation (préalablement à l'inscription budgétaire), pour les investissements considérés comme productifs ou rentables et/ou de mises en conformité aux normes ; il en va de même pour la constitution de fonds de pensions, pour des investissements susceptibles d'induire des impacts positifs sur les recettes et/ou dépenses ordinaires (sur base d'une analyse réalisée par le Centre du plan financier réalisé par l'entité concernée et annexé à sa demande) et à condition que la trésorerie n'en soit pas affectée de manière durable.

Dans le cadre du plan quinquennal d'investissements 2019-2024, le Collège communal, dans un souci de réduire la voilure et d'assurer l'entretien du patrimoine nécessaire à la bonne marche des services, a identifié le patrimoine qui pourra faire l'objet d'une vente au cours de la mandature. Ce processus de réalisation du patrimoine non indispensable aux fonctions régaliennes de la Ville, permettra à la fois de réduire le patrimoine à entretenir tout en dégageant des recettes extraordinaires permettant de financer des investissements nécessaires vu l'état de certains actifs communaux. Les produits générés par la réalisation de l'actif feront l'objet d'une demande de dérogation aux règles d'utilisation des fonds propres.

PROFIL DE LA DETTE – GESTION ACTIVE DE LA DETTE

Cf. Annexe 3 - Profil de la dette de la Ville d'Ath

PATRIMOINE DE LA COMMUNE

INVENTAIRE DU PATRIMOINE IMMOBILISÉ DU POUVOIR LOCAL

Le patrimoine pouvant faire l'objet d'une réalisation au cours de la mandature a été identifié et repris dans le plan quinquennal d'investissements repris en annexe 3.



ETAT DES FONDS DE RÉSERVES ET PROVISIONS

RESERVES ORDINAIRES		RESERVES EXTRAORDINAIRES			
Etat du fonds de réserve ordinaire	046300002021	Etat du fonds de réserve extraordinaire	046300002018		
Au sortir du compte 2013	290,04 €	Au sortir du compte 2013	2.832.631,24€		
Budget 2014 - prélèvements sur FRO	0,00€	Budget 2014 - prélèvements sur FRE	-2.263.385,85 €		
Budget 2014 - dotation au FRO	0,00€	Budget 2014 - dotation au FRE	0,00€		
MB1-2014 - dotation au FRO	0,00€	MB1-2014 - dotation au FRE	250.000,00€		
MB1-2014 - prélèvement sur FRO	0,00€	MB1-2014 - prélèvement sur FRE	-711.321,83€		
MB2-2014 - dotation au FRO	0,00€	MB2-2014 - dotation au FRE	154.561,85 €		
MB2-2014 - prélèvement sur FRO	0,00€	MB2-2014 - prélèvement sur FRE	-131.100,30 €		
Au sortir du compte 2014	290,04 €	Au sortir du compte 2014	794.852,03 €		
Budget 2015 - prélèvements sur FRO	0,00€	Budget 2015 - prélèvements sur FRE	-749.000,00 €		
Budget 2015 - dotation au FRO	0,00€	Budget 2015 - dotation au FRE	755.000,00 €		
MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO	0,00€	MB1-2015 - dotation au FRE	332.802,69 €		
MB2-2015 - dotation au FRO	0,00 €	MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - dotation au FRE	-271.567,52 € 512.500,00 €		
MB2-2015 - uotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO	0,00 €	MB2-2015 - dotation au FRE	-861.078,54 €		
Au sortir du compte 2015	290,04€	Au sortir du compte 2015	641.964,78 €		
Budget 2016 - prélèvements sur FRO	0,00€	Budget 2016 - prélèvements sur FRE	259.615,80 €		
Budget 2016 - dotation au FRO	0,00 €	Budget 2016 - dotation au FRE	650.000,00 €		
MB1-2016 - prélèvements sur FRO	0,00 €	MB1-2016 - prélèvements sur FRE	67.996,56 €		
MB1-2016 - dotation au FRO	0,00 €	MB1-2016 - dotation au FRE	214.847,11 €		
MB2-2016 - prélèvements sur FRO	0,00 €	MB2-2016 - prélèvements sur FRE	1.267.748,71€		
MB2-2016 - dotation au FRO	0,00€	MB2-2016 - dotation au FRE	215.000,00€		
Au sortir du compte 2016	290,04 €	Au sortir du compte 2016	1.088.095,09€		
Budget 2017 - prélèvements sur FRO	0,00€	Budget 2017 - prélèvements sur FRE	42.356,45 €		
Budget 2017 - dotation au FRO	0,00€	Budget 2017 - dotation au FRE	0,00€		
MB2-2017 - prélèvements sur FRO	0,00€	MB2-2017 - prélèvements sur FRE	918.123,51 €		
MB2-2017 - dotation au FRO	0,00€	MB2-2017 - dotation au FRE	131.546,62 €		
MB3-2017 - prélèvements sur FRO	0,00€	MB3-2017 - prélèvements sur FRE	0,00€		
MB3-2017 - dotation au FRO	0,00€	MB3-2017 - dotation au FRE	0,00€		
Budget 2018 - prélèvements sur FRO	290,04 €	Budget 2018 - prélèvements sur FRE	191.678,11 €		
Budget 2018 - dotation au FRO			2 220 502 27 6		
	0,00€	Budget 2018 - dotation au FRE	2.339.592,27 €		
Au sortir du compte 2018	0,00€	Au sortir du compte 2018	268.926,46 €		
Au sortir du compte 2018	0,00€	Au sortir du compte 2018	268.926,46 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018	0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018	268.926,46 € 268.926,46 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 04630000006 114.088,89 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 04630000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 60.213,34 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO Budget 2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2015	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - prélèvements sur FRO Budget 2016 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRO Budget 2016 - fotation au FRO Budget 2016 - fotation au FRO Budget 2016 - fotation au FRO Budget 2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - dotation au FRO Budget 2016 - prélèvements sur FRO Budget 2016 - dotation au FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - fotation au FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - dotation au FRO MB1-2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - prélèvements sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - dotation au FRO MB1-2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - dotation au FRO Au sortir du compte 2016	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - dotation au FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE Au sortir du compte 2016	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2015 Budget 2016 - prélèvements sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - prélèvements sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO MB3-2017 - prélèvements sur FRO MB3-2017 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 04630000001 60.213,34 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvement sur FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 046300000006 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO MB3-2017 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0.00 € 0.00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2014 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Budget 2015 - prélèvement sur FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - prélèvement sur FRO Budget 2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - prélèvement sur FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB2-2017 - dotation au FRO MB2-2017 - dotation au FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO MB3-2017 - prélèvements sur FRO Budget 2018 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0.00 € 0.00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - dotation au FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 €		
Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve ordinaire Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRO Budget 2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB1-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2014 - dotation au FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO Au sortir du compte 2014 Budget 2015 - prélèvements sur FRO Budget 2015 - dotation au FRO MB1-2015 - dotation au FRO MB1-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2015 - prélèvement sur FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB1-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - dotation au FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2016 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO Budget 2017 - prélèvements sur FRO MB2-2017 - prélèvements sur FRO MB3-2017 - prélèvements sur FRO	0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0.00 € 0.00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extraordinaire CRAC Au sortir du compte 2013 Budget 2014 - prélèvements sur FRE Budget 2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB1-2014 - dotation au FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2014 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE Budget 2015 - dotation au FRE MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2015 - prélèvement sur FRE MB2-2016 - prélèvement sur FRE Budget 2016 - prélèvements sur FRE Budget 2016 - dotation au FRE Budget 2016 - dotation au FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2016 - prélèvements sur FRE MB2-2016 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	268.926,46 € 268.926,46 € 268.926,46 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 114.088,89 € 0,00 €		



Etat de la provision pour R&C	046300001220	Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2013-2016	046300000007
Au sortir du compte 2013	650.752,66 €		
Budget 2014 - prélèvements sur PROV	0,00€		
Budget 2014 - dotation à la PROV	0,00 €		
MB1-2014 - dotation à la PROV	0,00€		
MB1-2014 - prélèvement sur la PROV	0,00€		
MB2-2014 - dotation à la PROV	0,00€		
MB2-2014 - prélèvement sur la PROV	0,00€		
Au sortir du compte 2014	650.752,66 €	Au sortir du compte 2014	0,00€
Budget 2015 - prélèvements sur PROV	0,00€	Budget 2015 - prélèvements sur FRE	0,00€
Budget 2015 - dotation à la PROV	450.000,00 €	Budget 2015 - dotation au FRE	0,00€
MB1-2015 - dotation à la PROV MB1-2015 - prélèvement sur la PROV	555.090,64 € 0,00 €	MB1-2015 - dotation au FRE MB1-2015 - prélèvement sur FRE	0,00€
MB2-2015 - dotation à la PROV	-102.313,60 €	MB2-2015 - dotation au FRE	1.415.874,44 €
MB2-2015 - prélèvement sur la PROV	0,00€	MB2-2015 - prélèvement sur FRE	-102.564,44 €
Au sortir du compte 2015	1.553.529,70€	Au sortir du compte 2015	1.313.310,00 €
Budget 2016 - prélèvements sur PROV	0,00€	Budget 2016 - prélèvements sur FRE	1.324.484,78 €
Budget 2016 - dotation à la PROV	0,00€	Budget 2016 - dotation au FRE	0,00€
MB1-2016 - prélèvements sur PROV	0,00€	MB1-2016 - prélèvements sur FRE	0,00€
MB1-2016 - dotation à la PROV	0,00€	MB1-2016 - dotation au FRE	0,00€
MB2-2016 - prélèvements sur PROV	0,00€	MB2-2016 - prélèvements sur FRE	-11.174,78 €
MB2-2016 - dotation au PROV	0,00€	MB2-2016 - dotation au FRE	0,00€
Au sortir du compte 2016	1.553.529,70€	Au sortir du compte 2016	62.037,33€
Budget 2017 - prélèvements sur PROV	330.000,00€	Budget 2017 - prélèvements sur FRE	0,00€
Budget 2017 - dotation au PROV	0,00€	Budget 2017 - dotation au FRE	0,00€
MB2-2017 - prélèvements sur PROV	0,00€	MB2-2017 - prélèvements sur FRE	0,00€
MB2-2017 - dotation au PROV	0,00€	MB2-2017 - dotation au FRE	0,00€
MB3-2017 - prélèvements sur PROV MB3-2017 - dotation au PROV	0,00 €	MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	0,00 €
Budget 2018 - prélèvements sur PROV	0,00€	Budget 2018 - prélèvements sur FRE	0,00€
Budget 2018 - dotation au PROV	0,00 €	Budget 2018 - dotation au FRE	0,00 €
Au sortir du compte 2018	1.553.529,70€	Au sortir du compte 2018	58.238,89 €
SOLDE au sortir du CPTE 2018	1.553.529,70 €	SOLDE au sortir du CPTE 2018	58.238,89 €
TOTAL DES RESERVES ORDINAIRES	2.054.134,10 €	Etat du fds de rés. extr. Rénovation urbaine	046300000008
		Au sortir du compte 2015	0,00€
Récapitulatif des réserves et provisions	Compte 2018	Budget 2016 - prélèvements sur FRE	0,00€
Fonds de réserve ordinaire - 2021	0,00 €	Budget 2016 - dotation au FRE	0,00€
Fonds de réserve ordinaire - 0001	500.604,40 €	MB1-2016 - prélèvements sur FRE	0,00€
Provisions pour R&C	1.553.529,70 €	MB1-2016 - dotation au FRE	0,00€
000/958-01/2015-01 - Prov pr affaires sociales	572.777,04 €	MB2-2016 - prélèvements sur FRE	0,00€
		MB2-2016 - dotation au FRE	-,
000/958-01/2015-02 - Prov pr personnel	330.000,00 €		371.536,05€
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen	0,00 €	Au sortir du compte 2016	371.536,05 € 353.546,73 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et	0,00 € 0,00 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien	0,00 € 0,00 € 650.000,00 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016	0,00 ∈ $0,00 ∈$ $650,000,00 ∈$ $752,66 ∈$ 2.054.134,10 ∈ $268.926,46 ∈$ $114.088,89 ∈$ $58.238,89 ∈$	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine	0,00 € $0,00 €$ $650.000,00 €$ $752,66 €$ 2.054.134,10 € $268.926,46 €$ $114.088,89 €$ $58.238,89 €$ $95.407,71 €$	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018	0,00 ∈ $0,00 ∈$ $650,000,00 ∈$ $752,66 ∈$ 2.054.134,10 ∈ $268.926,46 ∈$ $114.088,89 ∈$ $58.238,89 ∈$	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 ∈ $0,00 ∈$ $650.000,00 ∈$ $752,66 ∈$ 2.054.134,10 ∈ $268.926,46 ∈$ $114.088,89 ∈$ $58.238,89 ∈$ $95.407,71 ∈$ $708.635,00 ∈$	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Budget 2018 - dotation au FRE SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 708.635,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 708.635,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 708.635,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 432.948,22 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine Fonds de réserve extr FRIC 2017-2018 Réserves et provisions extraordinaires	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 432.948,22 € 0,00 €
000/958-01/2015-03 - Prov pr citoyen 000/958-01/2015-04 - Prov pr logt et Provision CRAC Ghislenghien Solde provisions précédentes Réserves et provisions ordinaires Fonds de réserve extraordinaire Fonds de réserve extraordinaire - CRAC Fonds de réserve extr FRIC 2013-2016 Fonds de réserve extr Rénovation Urbaine	0,00 € 0,00 € 650.000,00 € 752,66 € 2.054.134,10 € 268.926,46 € 114.088,89 € 58.238,89 € 95.407,71 € 708.635,00 € 1.245.296,95 €	Au sortir du compte 2016 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - prélèvements sur FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - dotation au FRE Budget 2018 - prélèvements sur FRE Budget 2018 - dotation au FRE Au sortir du compte 2018 SOLDE au sortir du CPTE 2018 Etat du fonds de réserve extr. FRIC 2017-2018 Budget 2017 - prélèvements sur FRE Budget 2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB2-2017 - dotation au FRE MB3-2017 - prélèvements sur FRE MB3-2017 - dotation au FRE	371.536,05 € 353.546,73 € 0,00 € 0,00 € 80.000,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 95.407,71 € 95.407,71 € 04630000009 269.500,00 € 0,00 € 0,00 € 0,00 € 432.948,22 €



Direction des Finances

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Etat de trésorerie au 31/12/N	2015 2016		2017	2018	
Trésorerie courante	8.605.408,66€	10.459.596,18€	14.333.646,29€	14.326.192,37€	
Trésorerie des emprunts	-97.553,97€	1.980,37€	1.018.315,93€	2.521.504,40€	
Crédits de trésorerie à court terme	0,00€	0,00€	0,00€	0,00€	
TOTAL	8.507.854,69€	10.461.576,55€	15.351.962,22€	16.847.696,77€	

	01-01-19	31-01-19	28-02-19	31-03-19	30-04-19
Trésorerie 2019 - solde mensuel	13.550.686,92€	12.859.257,23€	11.822.583,81€	10.836.573,22€	9.881.471,95€

ELABORATION/ACTUALISATION DU PLAN DE GESTION 2019-2024

EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES PRÉVUES EN RECETTES ET EN DÉPENSES DANS LE PRÉCÉDENT PLAN DE GESTION

Cf. Annexe 4 – Rapport évaluant les mesures mises en œuvre dans le cadre du « plan de gestion 2013 »

BUDGET BASE ZÉRO

Afin d'améliorer la gestion, il convient, pour la Ville, de mettre en évidence les corrélations entre les budgets alloués et les performances réalisées de manière à ce que chaque dépense puisse être justifiée.

A partir d'une analyse coûts-services rendus, il sera décidé si les crédits alloués doivent être augmentés, réduits ou supprimés.

	2						
Fonctions	2015	2016	2017	2018			
009 - R et D générales	1.064.457,74	229.364,66	247.862,08	242.699,46			
029 - Fonds	-7.181.606,81	-7.350.498,68	-7.524.336,86	-7.847.371,06			
049 - Impôts et redevances	-21.178.927,83	-25.262.412,67	-25.358.309,93	-24.986.269,00			
059 - Assurances	207.511,73	202.306,48	208.042,17	194.668,53			
123 - Administration générale	3.535.098,98	3.296.982,45	3.333.781,67	3.490.685,65			
129 - Patrimoine privé	121.696,22	-68.244,52	135.994,65	118.552,23			
139 - Services généraux	2.459.392,75	2.636.268,57	2.589.914,01	2.482.721,94			
149 - Calamités	5.600,55	5.978,78	5.158,84	5.658,17			
369 - Pompiers	1.059.833,24	965.223,68	927.501,33	1.351.953,17			
399 - Justice - Police	4.146.370,23	4.106.866,94	3.714.404,24	3.384.926,50			
499 - Communic Voirie - Cours D'eau	4.201.335,03	4.223.800,82	4.392.315,32	4.620.398,38			
599 - Commerce - Industrie	-1.091.943,35	-861.957,64	-843.134,63	-826.668,44			
699 - Agriculture	24.015,13	26.139,23	25.670,14	24.244,96			
729 - Ens.gard(721), Ens.prim(722)	1.890.073,05	1.816.978,20	1.762.818,36	1.716.040,50			
739 - Ens.sec(731),art(734),tech(735)	74.627,27	77.308,98	92.453,01	97.007,31			
749 - Enseignement supérieur	0,00	0,00	0,00	0,00			
759 - Enseignement pour handicapés	0,00	0,00	0,00	0,00			
767 - Bibliothèques publiques	457.551,09	506.260,20	436.178,44	442.086,77			
789 - Education Popul. et Arts	4.760.798,34	5.210.411,27	5.649.362,05	5.633.547,38			
799 - Cultes	510.812,38	512.543,64	540.123,09	530.152,65			
839 - Sécurité et Assist. sociale	3.321.977,07	4.699.919,71	4.230.153,72	3.839.677,54			
849 - Aide sociale et familiale	125.351,16	163.070,35	207.161,92	195.796,73			
859 - Emploi	0,00	0,00	38.261,04	57.091,99			



	2					
Fonctions	2015	2016	2017	2018		
872 - Institutions de soins	58.615,32	59.230,48	60.457,28	62.050,12		
874 - Alimentation - Eau	35.104,18	210.994,15	202.138,96	336.449,65		
876 - DésinfectNettImmond.	2.106.186,07	2.422.355,85	2.325.336,91	2.333.968,23		
877 - Eaux usées	57.478,31	57.687,53	55.775,66	35.802,30		
879 - Cimetières-Protec.environ.	314.159,44	382.183,83	383.386,82	412.252,63		
939 - Logement - Urbanisme	1.541.490,15	1.535.111,10	1.630.385,83	1.693.223,52		

MESURES DU PLAN DE GESTION 2019-2024

PROJECTIONS FINANCIÈRES AVANT MESURES

Evolution des dépenses ordinaires:

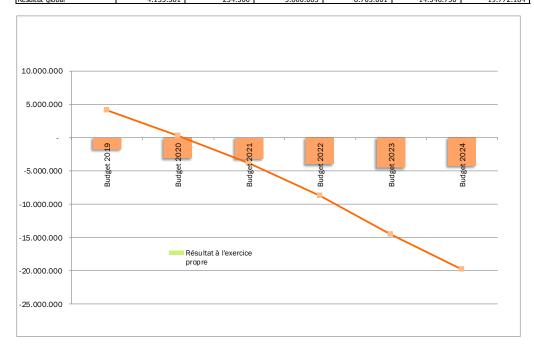
		Projections				
	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Dépenses de personnel	17.193.813	17.574.167	17.963.117	18.360.857	18.767.586	19.183.507
Dépenses de fonctionnement	6.719.390	6.765.170	6.812.956	6.857.472	6.906.847	6.952.850
Dépenses de transfert	13.672.837	14.784.237	15.388.110	16.309.781	17.431.251	17.236.687
Dépenses de dette	8.082.151	8.363.041	8.011.339	7.984.619	7.559.566	7.576.213
total	45.668.191	47.486.615	48.175.522	49.512.730	50.665.250	50.949.257

Evolution des Recettes ordinaires:

		Projections				
	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024
Recettes de Prestations	2.804.055	2.840.253	2.863.213	2.884.681	2.905.086	2.919.338
Recettes de transfert	40.216.766	40.709.025	41.241.783	41.800.515	42.369.524	42.955.133
Recettes de dette	891.584	877.527	864.259	851.361	838.821	826.627
total	43.912.405	44.426.805	44.969.255	45.536.558	46.113.432	46.701.099

Evolution du résultat à l'exercice propre:

		Projections										
	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024						
Résultat à l'exercice propre	-1.755.786	-3.059.809	-3.206.267	-3.976.172	-4.551.818	-4.248.158						
Résultat dlohal	4 133 381	254 360	-3 800 083	-8 765 601	-14 546 750	-19 772 184						





PROJECTIONS FINANCIÈRES APRÈS MESURES

Evolution des dépenses ordinaires:

			Projections									
	Budget 2019	9 Budget 2020 Budget 2021 Budget 2022		Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024						
Dépenses de personnel	17.193.813	17.228.447	17.537.258	17.363.265	17.662.385	17.928.068						
Dépenses de fonctionnement	6.719.390	6.245.008	6.239.407	6.283.690	6.325.959	6.369.952						
Dépenses de transfert	13.672.837	14.725.388	15.327.500	16.249.172	17.370.642	17.176.077						
Dépenses de dette	8.082.151	8.333.041	8.048.122	8.045.711	7.742.356	7.978.344						
total	45.668.191	46.531.883	47.152.288	47.941.838	49.101.341	49.452.442						

Evolution des Recettes ordinaires:

		Projections								
	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024				
Recettes de Prestations	2.804.055	2.910.194	2.925.418	2.901.561	2.921.232	2.934.984				
Recettes de transfert	40.216.766	41.001.275	41.671.817	42.380.837	43.002.268	43.591.044				
Recettes de dette	891.584	877.527	864.259	851.361	838.821	826.627				
total	43.912.405	44.788.996	45.461.494	46.133.759	46.762.321	47.352.655				

Evolution du résultat à l'exercice propre:

		Projections							
	Budget 2019	Budget 2020	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2023	Budget 2024			
Résultat à l'exercice propre	- 1.755.785,60 €	- 826.173,97 €	- 1.139.441,80 €	488.967,90 €	1.229.331,49 €	977.275,29 €			
Résultat global	4.133.381,04 €	2.487.995,07 €	500.377,07 €	- 0,00 €	- 0,00 €	- €			

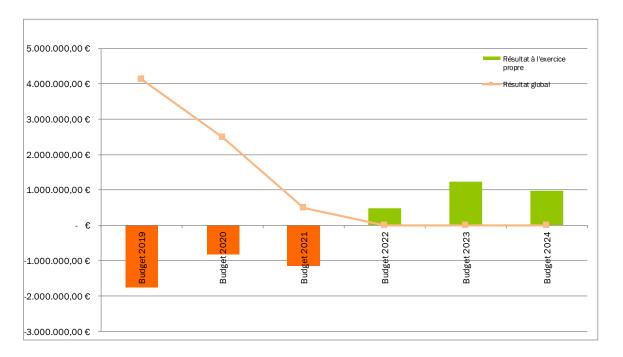


TABLEAU DES MESURES

Cf. Annexe 5 – Tableau des mesures

<u>1^{ER} TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA RÉDUCTION DE LA</u> CHARGE DE PERSONNEL

Description	▼ Nature	- T R/L ▼	Type	Gain 2019	Gain 2020	Gain 2021	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024 🔻	Total 2019-2024
Non remplacement des départs naturels	Pers	D	DOP	0,00€	384.220,11 €	534.211,72 €	1.178.935,73 €	1.362.780,39 €	1.592.605,63 €	5.052.753,58 €
Réduction des frais de déplacement du personnel	Pers	D	DOF	5.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	55.000,00 €
Plan de nomination (supplément Cot. Pensions)	Pers	D	DOP	0,00€	-66.000,00 €	-134.983,20 €	-205.525,42 €	-277.661,89 €	-351.428,65 €	-1.035.599,17 €
Récupération responsabilisation	Pers	D	DOP	0,00€	33.000,00 €	67.491,60 €	116.261,03 €	168.832,31 €	222.591,71 €	608.176,65 €
Utilisation des provisions personnel	Pers	R	ROPR	0,00€	33.000,00 €	67.491,60 €	89.264,39 €	108.829,58 €	31.414,43 €	330.000,00 €
Réinstauration des jobistes dans certains services				-12.500,00 €	-12.500,00 €	-12.500,00 €	-12.500,00 €	-12.500,00 €	-12.500,00 €	-75.000,00 €
Variation des prestations exceptionnelles du										
personnel	Pers	D	DOP	1.896,76 €	5.690,28 €	3.458,12 €	-1.006,20 €	-6.696,48 €	-6.696,48 €	-3.354,00 €

En 2013, un plan de licenciement a été réalisé. Le personnel a également vu sa prime de fin d'année supprimée (remplacée partiellement par des chèques repas). Ainsi en 2014, le volume de l'emploi est retombé à 309 ETP. Malheureusement, les recrutements opérés après 2014 ont annihilé les effets budgétaires des licenciements opérés (le volume de l'emploi est remonté à 327 ETP en 2017).

A partir de 2018, le Conseil communal a retiré au Collège communal sa délégation de recrutement, ce qui a permis de ne plus remplacer les départs naturels et ainsi au sortir du 1er trimestre 2019, le volume de l'emploi est retombé à 308 ETP.

Equivalents T.P.

														2019
	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	1T
Statutaires	47,49	44,96	39,71	36,19	32,53	29,53	27,23	24,23	25,03	19,53	16,35	11,55	9,40	9,00
Contractuels	45,30	50,81	48,98	49,01	48,90	59,95	76,82	81,39	81,13	83,01	84,81	89,36	87,90	86,49
Temporaires	5,30	4,55	3,97	3,47	3,27	2,92	3,47	3,47	4,47	3,47	3,47	3,47	3,47	3,47
A.P.É.	205,58	206,29	204,33	202,03	202,78	215,18	216,90	200,51	192,71	206,46	210,55	216,83	209,43	206,39
A.C.S.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
P.T.P.	11,90	10,60	2,20	0,20	-	2,00	1,50	-	-	-	-	-	-	-
ACTIVA	0,75	1,50	2,95	4,93	4,58	17,95	20,74	12,88	5,68	7,13	8,85	5,75	2,49	2,49
Autres	1,10	0,60	1,45	1,00	1,00	2,06	2,18	1,17	0,23	0,12	1,10	0,31	1,09	0,40
TOTAL	317,42	319,31	303,59	296,83	293,06	329,59	348,84	323,65	309,25	319,72	325,13	327,27	313,78	308,24
/ N-1	26,28	1,89	- 15,72	- 6,76	- 3,77	36,53	19,25	- 25,19	- 14,40	10,47	5,41	2,14	- 13,49	- 19,03
Base 2006		1,89	- 13,83	- 20,59	- 24,36	12,17	31,42	6,23	- 8,17	2,30	7,71	9,85	- 3,64	- 9,18
Base 2003	51,03	52,92	37,20	30,44	26,67	63,20	82,45	57,26	42,86	53,33	58,74	60,88	47,39	41,85
Base 2010						36,53	55,78	30,59	16,19	26,66	32,07	34,21	20,72	15,18
								-7,2%	-4,4%	3,4%	1,7%	0,7%	-4,1%	-5,8%
Non statutaires	269,93	274,35	263,88	260,64	260,53	300,06	321,61	299,42	284,22	300,19	308,78	315,72	304,38	299,24
% non statutaires	85%	86%	87%	88%	89%	91%	92%	93%	92%	94%	95%	96%	97%	97%



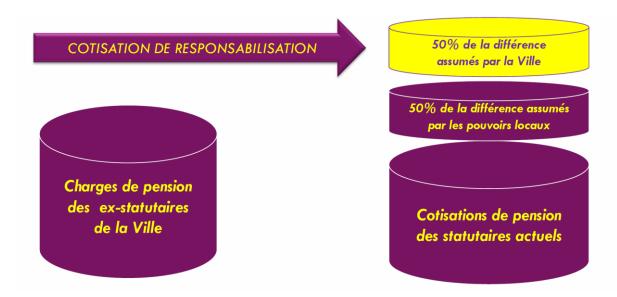
Dans le cadre de sa déclaration de politique générale, la majorité a clairement annoncé qu'elle ne réaliserait plus de coupes sombres au sein du personnel communal. Mais la situation financière de la Ville n'en reste pas moins inquiétante et des mesures doivent être prises en urgence pour éviter la banqueroute de la Ville.

Les charges de personnel doivent être réduites, à défaut de licenciement, le non-remplacement des départs naturels est une nécessité budgétaire.

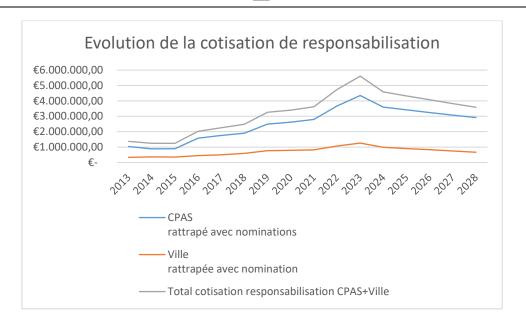
La liste des départs naturels au cours de la mandature a été mise en évidence, ainsi que les départs qui devront indispensablement être remplacés. Ainsi, au cours de la mandature 2019-2024, le personnel devrait être réduit de quelques 24 agents.

Afin de minimiser l'impact (inévitable) d'une telle réduction du personnel sur le service à la population, une réorganisation des services communaux est en cours. Le management basé sur les principes de la gestion totale de la qualité sera renforcé et une importance accrue sera donnée à l'utilisation des moyens informatiques.

Un autre élément obérant significativement les finances communales est la cotisation de responsabilisation. La cotisation de responsabilisation est la résultante d'une balance de pensions déséquilibrée pour les agents statutaires de la Ville (et du CPAS). Du fait de l'absence de nomination (excepté les grades légaux) depuis 1990, les cotisations payées par les agents statutaires encore en activité (9 ETP au 1er trimestre 2019) ne permettent pas de couvrir les charges de pension des agents statutaires pensionnés. Afin de rééquilibrer la balance des pensions, l'ORPSS facture à la Ville (et au CPAS) 50% du déséquilibre.



Sans rééquilibrage de la balance des pensions des statutaires, la cotisation de responsabilisation sera en hausse constante du fait de la mise à la pension des derniers agents statutaires de la Ville et du CPAS (encore plus impacté par le cadre en extinction de l'ancien hôpital), pour atteindre son maximum en 2025.



Afin de réduire structurellement la cotisation de responsabilisation, la majorité a prévu, dans le cadre de son plan de gestion, la nomination de 5 agents par an. Cette mesure a un impact budgétaire négatif sur la mandature 2019-2024, mais elle permettra de réduire la cotisation de responsabilisation à plus long terme. Pour limiter l'impact budgétaire de ce plan de nomination, la provision pour charge de personnel sera utilisée. Nous attirons l'attention sur le fait que l'impact de ces nominations sur la cotisation de responsabilisation est particulièrement difficile à évaluer. En effet, les règles de calcul de la cotisation de responsabilisation et les modalités de refinancement des pensions pourraient être significativement modifiées dans les années à venir.

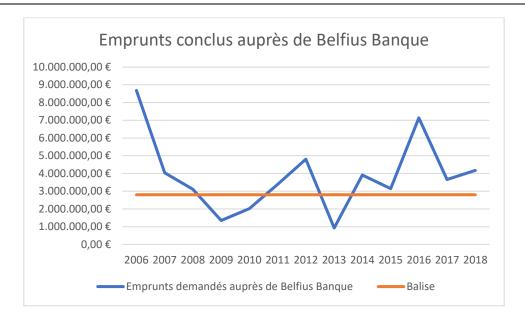
Une aide relative à la cotisation de responsabilisation accordée par la Région Wallonne sera également activée. Elle est exposée infra (13ème type de mesure).

<u>2ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA RÉDUCTION DE LA CHARGE DE LA DETTE</u>

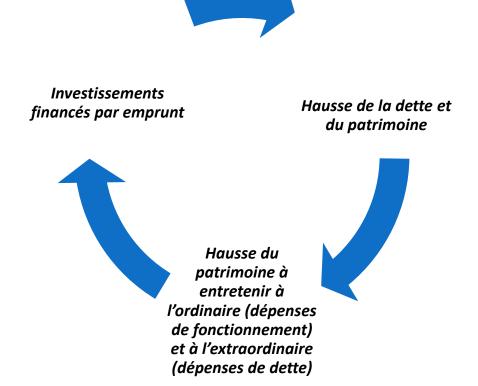
Description	▼ Nature	, T R/[Type	Gain 2019	▼ Ga	ain 2020	Gain 2021	~	Gain 2022	Gain 2023	~	Gain 2024	- T	otal 2019-2024 💌
Balise d'investissement limitée à 65 €/hab					0,00€			4,69 €			41,24 €		70 €	381.340,44 €
Gestion active de la dette	Dette	D	DOD	15.00	0,00€	30.000,00 €	45.00	0,00€	60.000,00	€ 75.0	00,00€	90.000,	00 €	315.000,00 €
Vente de patrimoine privé	Dette	R	ROP		0.00€	-26,000,00 €	-66.00	0.00€	-101.000.00	€ -101.0	00.00€	-101.000.	00 €	-395.000.00 €

La charge ordinaire de la dette est depuis de nombreuses années le talon d'Achille des finances de la Ville. A la lecture du profil financier individuel Belfius de la Ville d'Ath, il appert que la charge de la dette, au budget 2018, s'élève à 259 € par habitant, quand elle se limite en moyenne à 142 €/habitant dans les autres communes de la Province du Hainaut.

Cette charge trop importante de la dette est la conséquence des emprunts contractés pour financer la dette au cours des exercices 2006 à 2018. On constate sur le graphique infra que depuis 2006, excepté durant les exercices 2009 et 2013, la Ville n'a jamais respecté la balise d'investissements imposée par le CRAC (100€/hab).



Cette dette importante générée par le non-respect de la balise d'investissement a un impact sur les dépenses de dette, mais également sur les dépenses de fonctionnement. En effet, une dette importante induit un patrimoine important qui nécessite des interventions ordinaires mais également, à terme, des investissements de renouvellement ou d'aménagement du patrimoine. C'est ce que nous appelons le « cercle vicieux de l'endettement ».



Pour briser ce « cercle vicieux de l'endettement », il est nécessaire de réduire structurellement l'endettement en fixant une balise d'investissements financés par emprunt à maximum 70€/habitant en lieu et place des 100 €/habitant octroyés par le CRAC, mais également en réduisant le patrimoine, afin de l'assurer qu'une balise à 70€/habitant permette d'assurer la conservation du patrimoine existant.

Pour ce faire, dans un souci de gestion à long terme et de respect d'une balise à 70€/habitant, un plan quinquennal d'investissements (2020-2024) a été développé afin de mettre en évidence les investissements à réaliser au cours de la mandature, qu'ils soient la résultante de la déclaration de politique communale, ou de l'amortissement du patrimoine existant.

Le plan quinquennal d'investissements prévoit des investissements pour un montant total de 28.041.947,48 €, financés comme suit :

- Subsides = 9.947.602,75 €
- Ventes non affectées = 3.139.500,00 €
- Ventes affectées = 2.680.000,00 €
- Dette = 12.274.844,73 €

Les principaux projets et actions repris au plan quinquennal d'investissements sont exposés infra :

1°) Plan global d'optimisation du patrimoine immobilier

Compte tenu de ses activités régaliennes et de sa capacité financière, la Ville dispose d'un patrimoine immobilier trop important. Elle dispose de bâtiments et terrains qui ne participent pas à l'accomplissement des fonctions de base de la Ville mais génèrent néanmoins des dépenses de fonctionnement ou de dette.

La volonté du Collège communal est de « réduire la voilure » en vendant une partie du patrimoine non stratégique ou non productif de la Ville et ce afin de faciliter le maintien en état d'un patrimoine plus réduit (notamment dans une logique de non-remplacement des départs naturels). Des bâtiments pour un montant total estimé à 2.860.000,00 € (hors bâtiments dont la vente peut être affectée précisément à un nouveau projet) ont été identifiés comme cessibles par la Ville.

Il faut noter également la présence de terres agricoles ou de terrains à bâtir qui pour la plupart sont à mis à disposition d'agriculteurs à titre gratuit, et ne génèrent dès lors pas de recette à l'ordinaire. Ces terrains, qui ne présentent pas d'intérêt stratégique pour la Ville, seront également mis en vente publique pour un montant total estimé à 279.500,00 €.

Le résultat de ces ventes devra faire l'objet d'une approbation du CRAC pour être affecté au financement de projets extraordinaires.

Parallèlement à cette cession du patrimoine, il y a dans le plan quinquennal d'investissements toute une série d'interventions sur les bâtiments communaux restants afin d'assurer leur mise aux normes (ce qui n'a pas toujours été le cas au cours de la dernière mandature) et la conservation du patrimoine.

Ville d'Ath Direction des Finances

Toujours dans ce souci d'optimisation de l'utilisation du patrimoine immobilier, le Collège communal souhaite regrouper l'ensemble des services techniques sur un seul site (dans un bâtiment à construire) en périphérie de la Ville. Actuellement, les services techniques sont disséminés dans pas moins de 6 infrastructures communales. Ces infrastructures sont pour la plupart vieillissantes et nécessiteront à très court terme des investissements majeurs. En outre, la décentralisation du service technique sur plusieurs sites n'est pas sans poser des problèmes d'efficacité et de coordination des équipes, cela ne facilite pas les synergies, sans parler du bilan écologique négatif généré par les nombreux déplacements des véhicules communaux ou des problèmes de mobilités liés à la présence de ces sites du service technique au centre-ville pour la plupart. La volonté du Collège communal est de regrouper sur un même site l'ensemble des services techniques communaux (site sur lequel IPALLE installerait également son nouveau parc à containers). Un budget de 4.050.000,00 € est prévu pour ce projet, financé partiellement par les ventes des structures existantes (estimées à 2.225.000 €) qui pourraient faire l'objet de projets urbanistiques mixtes spécifiques.

2°) Projets extraordinaires ayant pour but de réduire l'empreinte écologique de la Ville

L'écologie est au centre des préoccupations de la majorité. Une attention particulière a été portée à la réduction de l'empreinte écologique de la Ville, plusieurs projets ont été prévus dans le plan quinquennal d'investissements à cette fin. Parmi ces projets, on soulignera les aménagements immobiliers suivants :

- l'installation de panneaux photovoltaïques sur le centre administratif communal, la salle de la Couturelle, le Stade des Géants et l'école Georges Roland;
- la mise en œuvre d'une comptabilité énergétique des bâtiments de la Ville couplée à la gestion technique centralisée des équipements de chauffe;
- le « relighting » des bâtiments scolaires ;
- l'installation d'une nouvelle chaudière à biomasse dans la salle de la Couturelle ;
- l'installation de décompteurs dans les bâtiments mis en location afin de sensibiliser les occupants à la nécessité de réduire les consommations d'énergie – une facturation des salles sur bases des énergies et eaux effectivement consommées récompensera les utilisateurs « en bon père de famille »;
- le lancement d'inventaire complet de la performance énergétique des bâtiments communaux (conformément à la nouvelle législation en vigueur) ;
- divers projets d'isolation des bâtiments et de rénovation des systèmes de chauffe.

Parallèlement à ces travaux prévus sur les bâtiments communaux, on note également les projets « verts » suivants :

- la rénovation et modernisation en collaboration avec ORES du parc d'éclairage public (plan lumière, opération coup de poing,...) afin de réduire significativement l'impact budgétaire de l'éclairage public ce projet prévoit également la suppression des points lumineux non justifiés par des motifs sécuritaires ou de mise en valeur du patrimoine, ainsi que l'installation de matériel permettant d'adapter les périodes d'éclairage aux besoins de la population (par le biais de dimmers et détecteurs);
- le processus de verdissement de la flotte automobile de la Ville sera renforcé et accéléré Le parc sera réduit et les véhicules vieillissants et polluants seront remplacés par des véhicules électriques ou au CNG;
- un processus de dématérialisation des pièces administratives sera initié via l'utilisation centralisée d'un logiciel d'archivage électronique (docuware) – Pour concrétiser ce processus,

le raccordement des bâtiments communaux au réseau intramuros de fibre optique sera finalisé :

Direction des Finances

• l'acquisition de vaisselle en plastique réutilisable afin d'inscrire la Ville dans la démarche de suppression des verres en plastique jetables.

Notons enfin l'inscription de crédits dévolus à la l'étude et la mise en œuvre d'un plan communal de développement de la nature (PCDN) et d'un plan communal de développement de la ruralité (PCDR).

Ces projets sont pour la plupart productifs et pourront faire l'objet d'une demande d'exclusion de la balise d'investissements.

3°) <u>Projets ayant pour but d'améliorer l'accessibilité de la population au processus décisionnel et de</u> réduire la fracture numérique

La déclaration de politique communale reprend clairement la volonté de la majorité de faciliter la communication entre la population et ses représentants au Conseil communal, et ce dans le but de favoriser la participation citoyenne. L'acquisition des outils informatiques nécessaires à la mise en œuvre d'une participation citoyenne efficace est prévue dans le plan quinquennal d'investissements (ainsi que dans le budget ordinaire 2019 – pour les logiciels pris en location). Sont ainsi prévus :

- l'acquisition d'un logiciel de gestion de la participation citoyenne au travers d'un « réseau social local » ;
- la mise en place d'un E-guichet qui permettra aux citoyens de regroupement ses contacts administratifs avec la Ville sur une seule plateforme informatique ;
- la réfection et la sonorisation de la salle du Conseil communal afin de pouvoir assurer la retransmission des séances de Conseil communal ;
- le développement de zones WIFI gratuites dans le cadre du projet subsidié « Digital Wallonia – Smart Région 2019 ».

4°) Projets subsidiés dans le cadre du FRIC, de l'UREBA ou du PPT

Afin de réduire structurellement l'endettement de la Ville au travers du respect d'une balise limitée à 70 €/hab (contre 100€/hab exigés par le CRAC et 121,43 €/hab empruntés aux cours de la mandature précédente), il a été nécessaire d'optimiser le recours aux subsides des autres niveaux de pouvoir.

La mandature 2019-2024 verra la mise en œuvre de 2 plans FRIC (Fonds Régional d'Investissements Communaux) :

- le FRIC 2019-2021 qui prévoit dans le plan quinquennal des investissements pour 3.407.294,37 € subsidiés à concurrence de 2.044.377 € ;
- le FRIC 2022-2024 qui prévoit dans le plan quinquennal des investissements pour 2.374.640,40 € subsidiés à concurrence de 1.424.784 €.

Les projets proposés dans le cadre de ces plans FRIC au cours de la mandature 2019-2024 visent principalement :

• l'entretien et la rénovation de cours d'eau, d'égouttage, ainsi que la création de structures afin de limiter les inondations dans les villages de l'entité ;

- la réfection de voiries, trottoirs et réalisation de pavages ;
- la rénovation des églises de l'entité A cet égard, pour la première fois, des membres du Collège communal ont rencontré les 23 fabriques d'églises afin de dresser l'inventaire des travaux à réaliser dans les édifices religieux de l'entité et de les prioritiser;
- la création du parking du CEVA.

Parallèlement au FRIC, il y a également le plan UREBA (35%) dans lequel des travaux concernant principalement l'abattoir ont été prévus à concurrence de 340.000 € financés à hauteur de 119.000 € par subsides.

Les plans « UREBA exceptionnel » et « Programme Prioritaire de Travaux (PPT) » concernent quant à eux des travaux dans les infrastructures scolaires et sont exposés infra.

5°) Projets liés à l'enseignement maternel, primaire et artistique

De fait de sa répartition sur 19 sites, l'enseignement communal athois est particulièrement coûteux. Le profil financier individuel de la Ville réalisé par Belfius met en évidence un coût par habitant pour l'enseignement de 117 €, quand les autres communes de la Province se limitent en moyenne à 82 €. Afin de réduire l'impact budgétaire de l'enseignement tout en gardant son niveau de qualité, le plan de gestion de la Ville prévoit des mesures afin d'optimiser l'organisation de l'enseignement. Le plan quinquennal d'investissements a été étudié dans le respect des mesures reprises au plan de gestion.

On constate que ce sont principalement des investissements de mise aux normes, d'amélioration de la performance énergétique des bâtiments ou encore des aménagements pour supprimer les containers classe qui sont prévus dans le cadre du plan quinquennal. Les écoles concernées par des aménagements au cours de cette mandature sont :

- dans le cadre du plan de subsidiation UREBA exceptionnel (75%) 666.000 € de dépenses pour 499.500 € de subsides :
 - Mainvault;
 - Faubourg de Bruxelles ;
 - Isières ;
 - Meslin;
- dans le cadre du plan de subsidiation PPT (70%) 2.453.824 € de dépenses pour 2.159.365
 € de subsides :
 - o Léon Trulin;
 - o Meslin;
 - o Ghislenghien;
 - Ligne;
 - o Arbre;
 - o Ormeignies;
 - o Irchonwelz.

6°) Projets liés à la mobilité

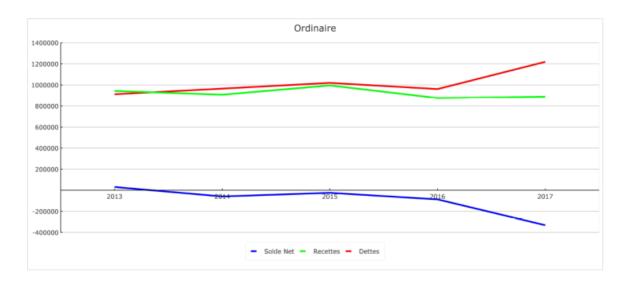
L'amélioration de la mobilité au travers notamment du renforcement de la mobilité douce est une priorité pour la majorité. Outre les travaux de rénovation de voirie qui contribueront à l'amélioration de la mobilité, on note les projets suivants liés à la mobilité douce et aux transports en commun :



- création de « ruches à vélo » pour la population et le personnel communal ;
- réhabilitation de l'ancienne ligne de chemin de fer 81 et de l'ancienne ligne de chemin de fer de Ghislenghien.

7°) Projets liés à l'agriculture

La majorité considère l'abattoir communal comme un outil important dans le développement des circuits courts, et il souhaite pérenniser cet outil. Cependant, nous ne pouvons nier que ces dernières années la situation financière de l'abattoir s'est significativement dégradée, au point de devenir un centre de coûts importants (déficit de 573.673,46 € au compte 2018). Vous trouverez dans le graphique infra l'évolution du résultat ordinaire de l'abattoir de 2013 à 2017.



Plusieurs pistes sont à l'étude dont le développement d'un partenariat avec des clients de l'abattoir. Dans tous les cas, une réorganisation structurelle de l'abattoir est indispensable pour le pérenniser. Les investissements nécessaires à la réorganisation de l'abattoir ont été prévus dans le plan quinquennal d'investissements.

La majorité a également prévus les crédits afin d'adhérer au projet européen Urban Innovation Actions (UIA) dont le but est de favoriser le développement des circuits courts en remettant les producteurs locaux au centre de l'échiquier économique communal.

8°) Projets liés à la culture et aux musées

Depuis de nombreuses années, la culture est un pôle important de la Ville. Outre les travaux nécessaires à la conservation du patrimoine culturel, les crédits prévus pour la rénovation des éléments du cortège de la ducasse, et le soutien inconditionnel de la Ville à sa Maison Culturelle et son Office du Tourisme, la majorité a souhaité développer un plan global d'optimisation et de mise en valeur du pôle muséal de la Ville. En effet, la Ville dispose actuellement de 4 musées communaux (Maison des Géants, Galloromain, Musée de la Pierre et Musée de la Vie locale). La Maison des Géants, qui est considéré par tous les athois comme le musée phare de la Ville, nécessitera à courte échéance une rénovation du site et une modernisation complète de sa scénographie. L'impact financier de cet investissement, l'a rendu irréalisable au cours de la mandature précédente. Aussi, un projet complet a été développé avec

la Brasserie des Légendes afin de développer un pôle muséal et horeca sur le site de la Maison de Géants. Ce projet « public-privé » sera financé, pour sa part Ville, partiellement par la revente du musée de la vie locale à la Rue de Bouchain, ce qui en réduit significativement l'impact sur les finances communales. Ce projet, porté par les acteurs communaux et touristiques de la Ville est prévu pour le début de la mandature et fera l'objet d'une présentation spécifique dans les mois à venir.

Direction des Finances

Fin de mandature, le musée Gallo-Romain fera également l'objet d'un vaste programme de rénovation de son enveloppe extérieure.

Notons enfin au niveau des investissements dans les bâtiments festifs et culturels, la rénovation du parking du CEVA.

9°) Projets liés au sport

Au cours de la mandature de nombreux petits investissements seront réalisés dans les infrastructures sportives afin d'en assurer la conservation et de les mettre aux normes. Des investissements sont ainsi prévus dans le Hall Marcel Denis, sur les aires de jeux, au niveau du Stade des Géants (éclairage, puit,...) ou sur le site du Séquoïa (éclairage). Mais les principaux projets « sportifs » qui seront portés par la majorité au cours de cette mandature sont :

- la rénovation de la piscine communale un projet de rénovation complète de la piscine communale (en fin de vie) et de la salle sportive adjacente est en cours de finalisation. Ce projet est financé par des subsides infrasport;
- l'extension des infrastructures sportives des clubs de football de Meslin et d'Isières la volonté de la majorité est d'offrir aux clubs de football de l'entité, qui assurent l'encadrement de nombreux jeunes et jouent par là un rôle social indéniable, des infrastructures sportives de qualité. Ces projets, qui feront l'objet d'une présentation spécifique dans les mois à venir, sont partiellement subsidiés et devraient permettre de pérenniser les clubs de football dans des infrastructures de qualité limitant les nuisances pour le voisinage.

10°) Projets liés aux cultes et aux cimetières

Pour la première fois, des membres du Collège communal ont rencontré les 23 fabriques d'églises afin de dresser l'inventaire des travaux à réaliser dans les édifices religieux de l'entité et de les prioritiser. Ces réunions, qui se sont déroulées dans un esprit très constructif, ont permis de mettre en évidence, en collaboration avec les fabriciens, les travaux à réaliser au cours de la mandature. Les édifices religieux sur lesquels la Ville interviendra dans les 5 prochaines années sont les suivants : St Martin, Bouvignies, Houtaing, Maffle, Arbre, Mainvault, Lanquesaint et St Julien.

Outre les travaux dans les églises, les cimetières feront également l'objet d'interventions (notamment un gros projet de rénovation du cimetière de Lorette en 2019) nécessaires pour assurer les missions légales de la ville.



<u>3ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA RÉDUCTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</u>

Description	▼ Nature	, ₹ R/[▼ Type	✓ Gain 2019 ✓ Ga	in 2020 🔻 Ga	ain 2021 ▼ Ga	in 2022 🔻 Ga	in 2023 🔻 Ga	in 2024 💌 To	otal 2019-2024 💌
Rationalisation du parc automobile communal	Fonct	D	DOF	0,00 €	17.000,00 €	18.000,00 €	19.000,00 €	20.000,00 €	20.000,00 €	94.000,00 €
Suppression de lignes téléphoniques	Fonct	D	DOF	1.250,00 €	4.250,00 €	3.000,00 €	0,00€	0,00€	0,00€	8.500,00€
Facturation infrastructure télécom à la MCA	Fonct	R	ROP	1.980,46 €	1.980,46 €	1.980,46 €	1.980,46 €	1.980,46 €	1.980,46 €	11.882,76 €
Réduction des frais téléphoniques	Fonct	D	DOF	0,00 €	7.000,00 €	6.500,00 €	6.500,00 €	6.500,00 €	6.500,00 €	33.000,00 €
Marché des assurances	Fonct	D	DOF	0,00 €	0,00 €	19.000,00 €	19.000,00 €	19.000,00 €	19.000,00 €	76.000,00 €
Suppression des frais des membres du collège	Fonct	D	DOF	600,00€	600,00 €	600,00 €	600,00€	600,00 €	600,00 €	3.600,00 €
Négiociation coût Internet - Fourniture internet global	e Fonct	D	DOF	2.752,75 €	6.606,00 €	6.606,00 €	6.606,00 €	6.606,00 €	6.606,00 €	35.782,75 €
Fournitures de l'économat	Fonct	D	DOF	13.000,00€	13.000,00 €	13.000,00 €	13.000,00 €	13.000,00 €	13.000,00 €	78.000,00 €
Réduction de la fréquence d'entretien des paillassons	s Fonct	D	DOF	4.100,00 €	4.100,00 €	4.100,00 €	4.100,00 €	4.100,00 €	4.100,00 €	24.600,00 €
Matériaux pour stocks				15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	90.000,00 €
Suppression copieuse Bureau d'études	Fonct	D	DOF	0,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	850,00 €	4.250,00 €
Résiliation abonnements revues	Fonct	D	DOF	0,00 €	575,00 €	575,00 €	575,00 €	575,00 €	575,00 €	2.875,00 €
Matériaux de voirie	Fonct			30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	180.000,00 €
Limitation fêtes de fin d'année (30.000)				30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	180.000,00 €
Bandes enherbées	Fonct	D	DOT	1.158,28 €	1.158,28 €	2.919,00 €	2.919,00 €	2.919,00 €	2.919,00 €	13.992,56 €
Synergie pour nettoyage du linge	Fonct	D	DOF	2.500,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	4.000,00 €	22.500,00 €
Matériaux pour les bâtiments scolaires	Fonct	D	DOF	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	60.000,00 €
Changement de formule : transports mouvements de										
jeunesse	Fonct			6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	6.000,00 €	36.000,00 €
Limitation des excursions	Fonct	D		1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	6.000,00€
Réorganisation des aires de jeux	Fonct	D	DOF	0,00 €	1.000,00 €	2.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	3.000,00 €	12.000,00 €
Fêtes de la musique	Fonct	D	DOF	1.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	11.000,00 €
Arrosage par la force chevaline	Fonct	D	DOF	0,00 €	6.150,00 €	6.150,00 €	6.150,00 €	6.150,00 €	6.150,00 €	30.750,00 €
Moindre recours aux tiers	Fonct		DOF	20.500,00 €	20.500,00 €	20.500,00 €	20.500,00 €	20.500,00 €	20.500,00 €	123.000,00 €
Révision du fleurissement	Fonct	D	DOF	0,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	50.000,00 €
Sapin de Noël Grand place	Fonct	D	DOF	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	15.000,00 €
Réduction frais fonctionnement	Fonct			2.350,00 €	2.350,00 €	2.350,00 €	2.350,00 €	2.350,00 €	2.350,00 €	14.100,00 €
Révision marché "vie athoise"	Fonct			10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00€	10.000,00 €	60.000,00€
Adaptation hébergement site Internet	Fonct			500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00€	500,00€	500,00 €	3.000,00€
Logement sans abri	Fonct	D	DOF	0,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	30.000,00 €	150.000,00 €
Prévention des accidents	Fonct	D	DOF	3.985,32 €	6.438,30 €	6.438,30 €	6.438,30 €	4.802,98 €	2.350,00 €	30.453,20 €
Réduction mises en décharge	Fonct	D	DOF	10.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	15.000,00 €	85.000,00 €
Curage des avaloirs via IPALLE	Fonct	D	DOF	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00 €	10.000,00€	10.000,00 €	60.000,00 €
Réduction des frais d'imprimerie	Fonct		DOF	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00€	500,00 €	500,00 €	3.000,00€
Réduction de la documentation	Fonct			200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00€	200,00 €	200,00 €	1.200,00€
Réduction des interventions de tiers (propreté										
publique, hygiène)	Fonct	D	DOF	500,00€	500,00 €	500,00 €	500,00€	500,00 €	500,00 €	3.000,00€
Mise en place du PCDN (coût net)	Fonct	D	DOF	0,00€	-3.500,00 €	-5.000,00 €	-5.000,00€	-5.000,00€	-5.000,00 €	-23.500,00 €
Publicité - journées du miel	Fonct	D	DOF	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00 €	1.000,00€	1.000,00 €	1.000,00 €	6.000,00€
Experts Cellule technique d'urbanisme	Fonct	D	DOF	2.000,00€	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €
Réduction des frais de correspondance	Fonct	D	DOF	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	12.000,00 €
Résiliation abonnements	Fonct	D	DOF	0,00€	200,00 €	200,00 €	200,00€	200,00 €	200,00 €	1.000,00€
Suppression jetons CCATM	Fonct	D	DOF	0,00 €	1.375,00 €	1.375,00 €	1.375,00 €	1.375,00 €	1.375,00 €	6.875,00 €

Dans le cadre de la confection du plan de gestion de la Ville, pour la première fois, tous les services communaux ont été consultés. Conscient de la nécessité de prendre des mesures sans précédents afin de pérenniser un maximum d'emploi, les agents communaux ont proposés toute une série d'économies au niveau des dépenses de fonctionnement dans une logique de maintien du service à la population.

En outre, la réduction des dépenses de personnel induira inévitablement une réduction naturelle des dépenses de fonctionnement.

Le respect des mesures liées à la réduction des dépenses de fonctionnement nécessite des améliorations au niveau de gestion des engagements réalisés sur base de bons de commande, et un respect des budgets et crédits disponible, en d'autres termes, l'instauration d'une véritable culture d'entreprise du « cost-cuttings ».

4ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE LA VILLE

Description	▼ Nature	,T R/[Type	Gain 2019	▼ Gai	2020	Gain 2021	v	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024 ▼	Total 2019-2024
Economies d'énergie dans les bâtiments communau	x Environt	D	DOF		0,00€	0,00	€	0,00 €	0,00 €	E 0,00 €	€ 0,00 €	0,00€
Dématérialisation e-box, paperless	Environt	D	DOF		0,00€	0,00	€	0,00 €	0,00	5.000,00	€ 5.000,00 €	10.000,00 €
Réduction des dépenses de carburant	Environt	D	DOF		0,00€	6.800,00	€ 6.8	300,00€	6.800,00 €	€ 6.800,00 €	€ 6.800,00 €	34.000,00 €
Eclairage : remplacement HGHP Phase 1	Environt	D	DOF	6.89	3,00 €	6.898,00	€ 6.8	98,00 €	6.898,00 €	£ 6.898,00 ¢	€ 6.898,00 €	41.388,00 €
Eclairage : remplacement HGHP Phase 2	Environt	D	DOF		0,00€	5.059,00	€ 5.0	59,00 €	5.059,00 €	5.059,00	€ 5.059,00 €	25.295,00 €
Eclairage : projet E-lumin	Environt	D	DOF		0,00€	582,00	€ 1.1	64,00 €	1.746,00 €	2.328,00	€ 2.910,00 €	8.730,00 €
Eclairage : décoratif réduit	Environt	D	DOF	-2 000	0.00€	4 212 00	€ 41	12 00 €	4 212 00 €	4 212 00 4	€ 4.212.00.€	19 060 00 €

Certaines mesures de gestion peuvent être prises dans une logique « win-win ». Les mesures reprises dans le tableau supra permettent à la fois de réduire l'empreinte écologique de la Ville tout en réduisant les dépenses de fonctionnement de la Ville. Ces mesures visent principalement la réduction des dépenses énergétiques de bâtiments par une amélioration de l'isolation ou une rénovation des systèmes de chauffe, ainsi que la réduction des charges d'éclairage public. On note également que la Ville s'inscrit dans une démarche de dématérialisation des documents administratifs.

<u>5ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA GESTION DES</u> RECETTES FISCALES ET AUTRES RECETTES DE PRESTATIONS

Description	▼ Nature	₽ R/I	Type	Gain 2019	- (Gain 2020	v (Gain 2021	Gain 2022	~	Gain 2023	Gain 2024	- R	otal 2019-2024
Optimisation coût vérité - gestion des déchets	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	120.000,00)€	120.000,00 €	€ 120.000	,00€	120.000,00	€ 120.000,0	0€	600.000,00 €
Recensement de la force motrice	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	20.000,00)€	20.000,00 €	€ 20.000	,00€	20.000,00	€ 20.000,0	0€	100.000,00 €
Recensement des enseignes	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	6.250,00)€	6.250,00 €	€ 6.250	.00€	6.250,00	€ 6.250,0	0€	31.250,00 €
Recensement des panneaux publicitaires	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	3.500,00)€	3.500,00 €	€ 3.500	.00€	3.500,00	€ 3.500,0	0€	17.500,00 €
Assiette du précompte immobilier	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	0,00		0,00 €	€ 150.000	.00€	200.000,00	€ 200.000,0	0€	550.000,00 €
Taxe sur les éoliennes	Taxe/redev	R	ROT	0,	00€	62.500,00)€	100.000,00 €	€ 100.000	.00€	100.000,00	€ 100.000,0	0€	462.500,00 €
Documents administratifs et autres redev														
administratives	Taxe/redev	R	ROP	35.000,	00€	75.000,00)€	75.000,00 €	€ 75.000	,00€	75.000,00	₹ 75.000,0	0€	410.000,00 €
Organisation du contrôle force motrice - recensemen	t Taxe/redev	D	DOF	0,	00€	5.000,00)€	5.000,00 €	€ 5.000	.00€	5.000,00	€ 5.000,0	0€	25.000,00 €
Travaux de voirie pour compte de tiers	Taxe/redev	R	ROP	0,	00€	32.500,00)€	32.500,00 €	€ 32.500	.00€	32.500,00	€ 32.500,0	0€	162.500,00 €
Révision occupations de salles de fêtes	Taxe/redev	R	ROP	40.000,	00€	40.000,00) €	40.000,00 €	€ 40.000	9 00,	40.000,00	€ 40.000,0	0€	240.000,00 €
Révision occupations de salles de sports	Taxe/redev	R	ROP	22.000,	00-€	22.000,00)-€	22.000,00-(€ 22.000	.00 €	22.000,00	€ 22.000,0	0-€	132.000,00 €
Augmentation prêts et animations à la bibliothèque	Taxe/redev	R			00€) €	3.500,00 €		,00€		€ 3.500,0	0€	21.000,00 €
Revision tarification maison des petits	Taxe/redev	R	ROP	3.944,	00€	11.832,00) €	11.832,00 €	€ 11.832	.00€	11.832,00	€ 11.832,0	0€	63.104,00 €
Gestion dynamique des concessions	Taxe/redev	R	ROP	10.000,	00€	20.000,00) €	20.000,00 €	€ 10.000	00€	10.000,00	€ 10.000,0	0 €	80.000,00 €

Dans le cadre de sa déclaration de politique communale, la majorité a mis en évidence sa volonté de ne pas instaurer de nouvelles taxes, du fait qu'au cours de la mandature précédente les taxes (notamment la taxe sur le précompte immobilier) ont été portées à un maximum qui ne peut raisonnablement plus être augmenté. Si les taxes ne sont pas augmentées dans le présent plan de gestion, des mesures ont néanmoins été prévues pour optimiser les recettes fiscales et de prestations.

La première mesure concerne <u>l'amélioration du recensement</u>. Le principe constitutionnel d'égalité des citoyens induit un recensement exhaustif et égalitaire. Afin d'assurer ce recensement exhaustif, le Service Taxe a été renforcé début 2019 par l'arrivée d'un nouvel agent recenseur, qui a également pour mission d'être le relais des autorités communales sur le terrain. Une attention particulière sera portée au recensement de la taxe sur le précompte immobilier qui connaît actuellement un retard significatif imputable au SPF Finances.

La seconde mesure concerne les <u>redevances de prestations</u> (documents administratifs, concessions, locations de salles,...). D'un point de vue strictement légal, une redevance doit être fixée (et facturée au bénéficiaire du service) sur base d'un tarif qui reflète le coût supporté par la Ville. Le tarif des locations de salles a déjà été approuvé par le Conseil en 2019 sur base de cette logique. Afin d'assurer le respect de ces prescriptions légales, les tarifs des autres redevances (concessions, documents administratifs, prêts de livre à la bibliothèque,....) ont été adaptés au coût de la prestation. On constate d'ailleurs que les tarifs en vigueur au sein de la Ville étaient largement inférieurs aux tarifs appliqués dans les autres communes et ne pouvaient dès lors pas rencontrer les exigences légales des règlements redevances.

Notons enfin la création d'une <u>taxe sur les éoliennes</u>, liée à la construction d'éoliennes sur l'entité. La Ville d'Ath est une des dernières communes à ne pas taxer les éoliennes. En créant cette taxe, la majorité souhaite éviter que les projets éoliens soient concentrés sur Ath plutôt que sur les autres communes de WAPI pour des raisons fiscales.



6ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À L'INFORMATISATION DES PROCESSUS OPÉRATIONNELS DE LA VILLE

Description	▼ Nature	. ▼ R/[Type	▼ Gain 2019 ▼	Gain 2020	Gain 2021	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024	Total 2019-2024 ▼
Réduction des frais de maintenance informatique	Informatique	D	DOF	44.004,90 €	40.766,11 €	48.026,11 €	48.026,11 €	48.026,11 €	48.026,11 €	276.875,45 €
Pointeuse écoles	Informatique	D	DOF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Application de gestion informatisée des garderies										
scolaires	Informatique	D	DOF	0,00 €	0,00 €	-21.600,00 €	-21.600,00 €	-21.600,00 €	-21.600,00 €	-86.400,00 €
Application de gestion dématérialisée du courrier	Informatique	D	DOF	0,00 €	-5.800,00 €	-5.800,00 €	-5.800,00€	-5.800,00 €	-5.800,00 €	-29.000,00 €
Application de gestion de la participation citoyenne	Informatique	D	DOF	0,00 €	-10.900,00 €	-10.900,00 €	-10.900,00 €	-10.900,00 €	-10.900,00 €	-54.500,00 €
Développement d'un réseau de WIFI Public	Informatique	D	DOF	0,00 €	-9.400,00 €	-9.400,00 €	-9.400,00 €	-9.400,00 €	-9.400,00 €	-47.000,00 €
Caméras pour la sécurité et la propreté	Informatique	D	DOF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
Enseignes et logements inoccupés - Recensement	Informatique	D	DOF	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
E-guichet - Guichet unique centralisé	Informatique	D	DOF	0,00 €	-6.162,48 €	-6.162,48 €	-6.162,48 €	-6.162,48 €	-6.162,48 €	-30.812,40 €
Migration logiciel urbanisme	Informatique	D	DOF	0.00 €	-4.016.16 €	-4.016.16 €	-4.016.16 €	-4.016.16 €	-4.016.16 €	-20.080.80 €

Le non-remplacement des départs naturels ne pourra être mis en œuvre en minimisant l'impact sur le service à la population qu'en accentuant l'utilisation des outils informatiques. En outre, une optimisation des outils déjà en place va également être initiée pour réduire les dépenses de fonctionnement. Dans un souci de cohérence budgétaire et pour assurer l'exhaustivité du plan de gestion, les dépenses prévues suite à la déclaration de politique communale ont été reprises en mesures dans le plan de gestion avec impact négatif sur la trajectoire budgétaire.

<u>7ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES STATIONNEMENT ET</u> LA MOBILITÉ

Description	▼ Nature	√T R/Γ	Type	▼ Gain 2019	▼ Gain	2020 🔻 0	Sain 2021	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024 🔻	Total 2019-2024
Augmentation de la redevance fixe (stationnement											
payant)	Station/mob	R	ROT	(,00€	0,00 €	100.000,00 €	100.000,00	€ 100.000,00 €	100.000,00 €	400.000,00 €
Renforcement du contrôle de stationnement	Station/mob	R	ROT	20.000	,00€	60.000,00 €	60.000,00 €	60.000,00	€ 60.000,00 €	60.000,00 €	320.000,00 €
Parking Sentier Maroquin	Station/mob	R	ROP	-2.000	,00€	960,00 €	960,00 €	960,00	€ 960,00 €	960,00 €	2.800,00 €

Depuis 2015, la Ville a repris en gestion communale le contrôle du stationnement sur les voiries communales, en profitant de l'occasion pour transformer la redevance stationnement en taxe stationnement. Les taux de la taxe ainsi que le forfait journalier appliqué en cas d'absence de ticket de stationnement n'ont pas été adaptés. Cela a pour conséquence que la Ville d'Ath applique maintenant en matière de stationnement des tarifs inférieurs aux autres communes de la Région Wallonne. La volonté de la majorité est de favoriser le commerce local en maintenant des tarifs horaires attractifs pour le stationnement, aussi les tarifs des horodateurs n'ont pas été modifiés. Par contre, il est primordial pour la vitalité du commerce local d'assurer un renouvellement des véhicules stationnés. Pour ce faire, le forfait appliqué en cas d'infraction au stationnement sera passé de 20 € à 30 €.

En 2017 et 2018, les effectifs au niveau des agents de police ont été incomplets, ce qui a eu un impact sur le résultat budgétaire de l'activité stationnement. En 2019, des effectifs complets devraient permettre d'améliorer les chiffres de 2017 et 2018.

<u>8ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES AUX ENTITÉS</u> <u>CONSOLIDÉES</u>

Description	▼ Nature	- T R/[▼	Type	Gain 2019 Gai	n 2020	Gain 2021	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024	Total 2019-2024
Révision plan de gestion de la zone de police				50.000,00 €	60.557,00 €	71.115,00 €		92.229,00 €	102.786,00 €	458.359,00 €
Plan de gestion Office tourisme	Tourisme	D	DOT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00€
Maison culturelle	MCA	D	DOT	0,00 €	88.849,44 €	88.849,44 €	88.849,44 €	88.849,44 €	88.849,44 €	444.247,20 €
Evolution dotation CPAS				0,00 €	-381.700,15 €	-426.875,40 €	-539.795,56 €	-142.934,46 €	963.504,01 €	-527.801,56 €
Utilisation provision "sociale"	CPAS	R	ROPR	0,00 €	114.400,00 €	114.400,00 €	114.400,00 €	114.400,00 €	114.400,00 €	572.000,00 €

En ce qui concerne le CPAS

Au cours de la mandature précédente, contrairement à la Ville, le CPAS a développé, mis en œuvre et respecté un plan de gestion. Les marges de manœuvre pour trouver de nouvelles économies, à service constant, sont pour le moins limitées.

En parfaite collaboration avec la Ville, le CPAS a mis en œuvre un plan de gestion complémentaire, qui permet de réduire de 150.000 € structurels la dotation de la Ville.

Cependant, à l'instar de la Ville, le CPAS est significativement impacté par la cotisation de responsabilisation (d'autant plus que le CPAS a un cadre en extinction au niveau de l'ancien hôpital communal cédé à Epicura). Aussi, pour réduire structurellement la cotisation de responsabilisation, le CPAS va également initier un plan de nomination qui impacte négativement la dotation communale, ce qui justifie l'impact global négatif du plan de gestion du CPAS sur la cotisation de responsabilisation de la Ville.

En ce qui concerne la Zone de Police

La Zone de Police mono-communale d'Ath est caractérisée par un coût par habitant plus important que les autres Zones de Police de la région, mais également par un niveau de qualité des prestations reconnu (certification EFQM,...). Le plan de gestion initial de la police intégrait déjà une réduction de 150.000 € de la dotation communale rendue possible pour une refonte complète de l'organisation et de l'encadrement. Un effort budgétaire complémentaire a été obtenu en réduisant les charges de fonctionnement de la Ville et en repensant l'affectation des résultats reportés.

En ce qui concerne l'Office du Tourisme

Dès la confection du budget initial provisoire de la Ville l'Office du Tourisme avait déjà intégré des efforts budgétaires de l'ordre de 50.000 €. L'Office du Tourisme propose une économie globale sur la dotation communale par rapport à 2018. Cette économie a été rendue possible par :

- 1°) La résiliation du contrat de maintenance du musée gallo-romain
- 2°) Le non-remplacement du concierge
- 3°) La réduction des frais de fonctionnement

Dans le cadre du plan quinquennal d'investissements un projet de rénovation de la Maison des Géants est en cours. Il prévoit une neutralité budgétaire globale (financement par vente du musée de la Rue de Bouchain), par un PPP avec la Brasserie des Légendes et par le non-remplacement d'un départ naturel à partir de 2020/2021.

Il faudra aussi étudier la situation du Musée de la Pierre en cours de mandature pour maximiser l'efficience de l'outil.

En ce qui concerne la Maison Culturelle Athoise

La MCA a proposé des mesures qui permettent de réduire la participation communale sans obérer la perception des subsides de la Fédération Wallonie Bruxelles.

La MCA propose les mesures suivantes :

1°) Sortilèges au château - En 2017, la Ville apportait 30.000 €. En 2019, la Ville apportera 0 €. Au niveau de la MCA, elle touchera un subside provincial de 15.000 €. En cas de perte du subside en 2020, la MCA veillera à assurer la manifestation sans demander les 15.000 € manquant à la Ville.

Direction des Finances

- 2°) La Ville met à disposition de la MCA un ETP de personnel d'entretien des locaux. Cette mise à disposition n'est plus nécessaire selon la MCA qui compte se réorganiser pour ne plus en disposer.
- 3°) La MCA met à disposition de la Salle G. Roland un régisseur. La MCA propose de mettre fin à cette mise à disposition.

Au niveau du CAR, le point sera fait en 06/2020 (dans le cadre du nouveau contrat programme 2022-2026) pour voir comment optimiser l'occupation du CAR et minimiser son coût pour la Ville/MCA.

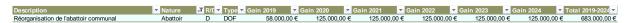
9ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À L'ENSEIGNEMENT

Description	▼ Nature	T R/[Type	▼ Gain 2019 ▼	Gain 2020	Gain 2021	Gain 2022	Gain 2023	Gain 2024	Total 2019-2024
Réorganisation de l'enseignement	Enseignemer	nt D	DOF	60.000,00 €	175.000,00	€ 175.000,00 €	€ 175.000,00 €	175.000,00 €	175.000,00 €	935.000,00 €
Heures à charge du P.O. académie	Enseignemer	nt D	DOP	0,00 €	27.500,00	€ 27.500,00 €	€ 27.500,00 €	27.500,00 €	27.500,00 €	137.500,00 €
Location d'instrument : adaptation et progressivité de	es									
tarifs	Enseignemer	nt R	ROP	0,00 €	2.000,00	€ 2.000,00 €	€ 2.000,00 €	2.000,00 €	2.000,00 €	10.000,00 €

Le secteur enseignement est un secteur particulièrement onéreux à la Ville d'Ath (le profil financier individuel de la Ville d'Ath met en évidence un coût par habitant de 117 € quand les autres communes de la Province sont en moyenne à 82 €). Ce surcoût est la résultante de nombreuses implantations scolaires ainsi que la prise en charge d'heures de cours et d'encadrement par la Ville. Des mesures doivent être prises en collaboration avec tous les acteurs de ce secteur, aussi, un plan de gestion spécifique à l'enseignement est en cours d'étude. Les mesures proposées tourneront autour des 4 thèmes suivants :

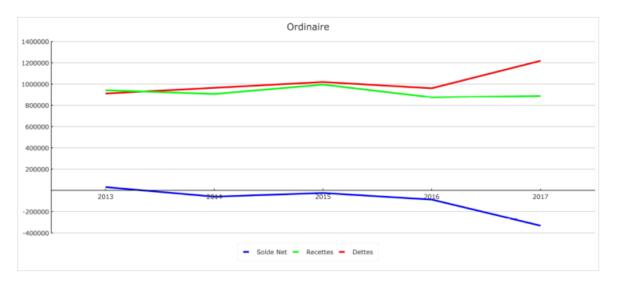
- Optimisation des implantations scolaires et de la gestion des containers
- Réorganisation des repas scolaires autour de 3 ou 4 cuisines aux normes
- Réorganisation des garderies centralisées le matin sur un site + hausse des tarifs de garderies liée à une standardisation des horaires.
- Réduction des heures prises en charge par la Ville.

10ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À L'ABATTOIR



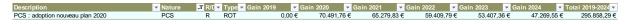
Depuis quelques années, on constate une dégradation de la situation financière de l'abattoir.





La majorité s'est clairement positionnée en affirmant sa volonté de pérenniser un abattoir local compte tenu de l'impact qu'il joue sur le développement des circuits courts. Cependant, le business model de l'abattoir a fait son temps, et vu les résultats budgétaires en érosion constante, il est nécessaire de revoir complètement l'organisation de l'outil. La Ville doit y garder un rôle déterminant, mais l'introduction de partenaires privés dans la gestion de l'abattoir est une option à ne pas négliger. Des contacts sont en cours avec divers acteurs du secteur, l'objectif étant de réduire la participation communale dans un outil déficitaire. Des mesures ont déjà été prises pour réduire les dépenses de fonctionnement dans l'attente qu'une solution stratégique se dégage.

11ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES AU PLAN DE COHÉSION SOCIALE



Le plan de cohésion sociale a été renégocié avec les pouvoirs subsidiants pour les exercices à venir. Ce nouveau plan a vu le subside perçu par la Ville être augmenté. Parallèlement à cette hausse du subside, le service Action Jeunesse Info a complètement optimisé l'organisation du plan de cohésion sociale, ce qui a permis également de réduire les frais de fonctionnement (notamment au niveau des frais de transport des mouvements de jeunesse) tout en assurant les activités nécessaires à la justification des subsides.

12ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA CRÉATION D'UNE RÉGIE COMMUNALE AUTONOME



La création d'une régie communale autonome permet à la Ville de maximiser fiscalement les processus de dépenses de la Ville. La Ville étant déjà assujettie partiellement à la TVA, la mise en place d'une régie communale autonome, permettra de récupérer la TVA sur toute une série



de dépenses entrant dans le scope de la régie communale autonome. En 2014, une telle mission scindée en deux phases avait été initiée (la première concernait la réalisation d'une étude de faisabilité relative au transfert à la RCA des installations telles que piscine, hall Marcel Denis, La Couturelle, Séquoia, CEVA, stade des Géants, abattoir et musées ; la deuxième était relative à la mise en œuvre à proprement parler de la RCA).

L'Association Momentanée Trinon&Baudinet scrl / Alternative TVA Mennig & Soldai ScSprl avait été désignée en octobre 2014 pour réaliser ladite prestation. Cependant au terme de la première phase, le Collège avait décidé de ne pas commander la seconde et de mettre un terme au marché ; les conclusions de l'étude et le contexte législatif de l'époque n'étaient pas propices à la création de cette nouvelle structure. Cependant, les évolutions législatives font que la création de cette régie présente un intérêt nouveau et avéré pour la Ville.

13ÈME TYPE DE MESURES : MESURES LIÉES À LA COTISATION DE RESPONSABILISATION

Comme nous l'avons vu supra, la Ville et le CPAS ont lancé de concert un plan de nomination afin de réduire structurellement la cotisation de responsabilisation. Cependant, les effets de ces plans de nomination ne produiront leurs effets qu'au-delà de 2024. Afin d'aider les communes en proie à une cotisation de responsabilisation qui génère un déficit global la Région Wallonne a mis en place un système d'aide basé sur des emprunts remboursables.

Un autre phénomène accentue les difficultés financières de la Ville au cours de la présente mandature : le rattrapage de la cotisation de responsabilisation.

Jusqu'en 2018, les cotisations étaient perçues dans l'année qui suit la naissance du droit à recette dans le chef de la caisse des pensions. Afin de ne pas mettre la trésorerie de cette institution en péril, des mesures de rattrapage ont été décidées pour permettre, sur cinq années, à l'horizon 2024 de revenir à une perception de la cotisation dans l'année où elle est générée.

Année	CPAS non rattrapé	CPAS rattrapé hors nominations	Gain nomination CPAS	CPAS rattrapé avec nominations	Aide BMF réduite	Aide maximale GW en 10 ans	Ville non rattrapée	Ville rattrapée hors nominations	Gain Ville nominations	Ville rattrapée avec nomination	Aide maximale GW en 10 ans
2013	1.041.319,16 €	1.041.319,16 €		1.041.319,16 €			330.557,48 €	330.557,48 €		330.557,48 €	
2014	884.199,78 €	884.199,78 €		884.199,78 €			359.544,86 €	359.544,86 €		359.544,86 €	
2015	886.073,86 €	886.073,86 €		886.073,86 €			355.491,34 €	355.491,34 €		355.491,34 €	
2016	1.578.226,92 €	1.578.226,92 €		1.578.226,92 €			449.150,47 €	449.150,47 €		449.150,47 €	
2017	1.756.272,27 €	1.756.272,27 €		1.756.272,27 €			494.206,46 €	494.206,46 €		494.206,46 €	
2018	1.895.700,86 €	1.895.700,86 €		1.895.700,86 €			583.589,00 €	588.531,69 €		588.531,69 €	
2019	2.020.218,00 €	2.490.950,93 €		2.490.950,93 €			632.680,00 €	766.835,95 €		766.835,95 €	
2020	2.065.292,00 €	2.638.635,60 €	50.000,00 €	2.588.635,60 €	- 119.489,78 €	642.833,38 €	692.732,00 €	852.212,00 €	33.000,00 €	819.212,00 €	126.480,00 €
2021	2.541.395,00 €	2.790.515,40 €	102.260,00 €	2.688.255,40 €	- 119.489,78 €	266.350,18 €	745.066,00 €	915.667,80 €	67.491,60 €	848.176,20 €	103.110,20 €
2022	3.535.998,00 €	3.356.973,60 €	155.701,08 €	3.201.272,52 €	- 119.489,78 €	- €	781.047,00 €	1.105.606,00 €	116.261,03 €	989.344,97 €	208.297,97 €
2023	3.714.351,00 €	4.248.723,80 €	210.349,92 €	4.038.373,88 €	- 119.489,78 €	443.512,66 €	991.484,00 €	1.398.163,80 €	168.832,31 €	1.229.331,49 €	237.847,49 €
2024	3.805.182,00 €	3.805.182,00 €	266.233,83 €	3.538.948,17 €	- 119.489,78 €		1.199.867,00 €	1.199.867,00 €	222.591,71 €	977.275,29 €	
2025	3.856.540,00 €	3.687.221,36 €	321.233,83 €	3.365.987,53 €			1.199.867,00 €	1.168.670,46 €	272.591,71 €	896.078,75 €	
2026	3.736.987,26 €	3.572.917,50 €	376.233,83 €	3.196.683,67 €			1.168.670,46 €	1.138.285,03 €	322.591,71 €	815.693,32 €	
2027	3.621.140,65 €	3.462.157,05 €	431.233,83 €	3.030.923,22 €			1.138.285,03 €	1.108.689,62 €	372.591,71 €	736.097,91 €	
2028	3.508.885,29 €	3.354.830,18 €	486.233,83 €	2.868.596,35 €			1.108.689,62 €	1.079.863,69 €	422.591,71 €	657.271,98 €	
2029	3.400.109,85 €			- €			1.079.863,69 €				
TOTAL	43.847.891,91 €	41.449.900,27 €	2.399.480,15 €	39.050.420,12 €	- 597.448,90 €	1.352.696,22 €	13.310.791,39 €	13.311.343,63 €	1.998.543,49 €	11.312.800,14 €	675.735,66 €

Suite à ce rattrapage, la Région Wallonne a mis en place 2 types d'aide :

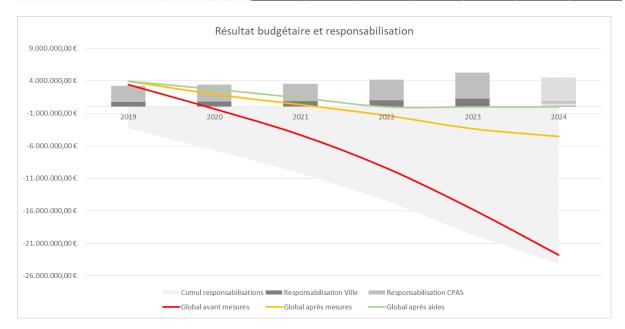
 une aide basée sur un emprunt remboursable en 10 ans dont l'objectif est de donner du lest aux communes et CPAS dans leur processus de rattrapage, qui impliquera le paiement de 6 cotisations de responsabilisation en 5 ans;

2. une aide basée sur un emprunt remboursable en 20 ans qui ne peut être activée par la Ville lorsque cette dernière fait face à un déficit global.

Dans le cadre du présent plan de gestion, à partir de l'exercice 2020, nous activons l'aide pour contrer le rattrapage de la cotisation du CPAS.

Malgré les efforts budgétaires énormes réalisés par la Ville pour équilibrer le plan de gestion à l'horizon 2024, nous constatons que la Ville ne sait éviter un déficit global avant 2024.

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2019-2024
Aide rattrapage CPAS (10 ans)		642.833,38 €	266.350,18 €	0,00 €	443.512,66 €	0,00 €	
Aide rattrapage Ville (10 ans)		126.480,00 €	103.110,20 €	208.297,97 €	237.847,49 €	0,00 €	
Aide responsabilisation ville et CPAS (20 ans)				1.885.085,08 €	2.663.761,60 €	2.931.247,79 €	
Somme des aides		769.313,38 €	369.460,38 €	2.093.383,05€	3.345.121,75 €	2.931.247,79 €	9.508.526,36 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Charges dette des aides en 10 ans			-81.851,01 €	-121.159,71 €	-143.321,54 €	-215.814,78 €	
Charges dette des aides en 20 ans			0,00 €	0,00 €	-114.536,60 €	-276.385,11 €	
Total charges dette des aides			-81.851,01 €	-121.159,71 €	-257.858,15 €	-492.199,89 €	-953.068,76 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2019-2024
Responsabilisation Ville	766.835,95 €	819.212,00 €	848.176,20 €	989.344,97 €	1.229.331,49 €	977.275,29 €	5.630.175,90 €
Responsabilisation CPAS	2.490.950,93 €	2.588.635,60 €	2.688.255,40 €	3.201.272,52 €	4.038.373,88 €	3.538.948,17 €	18.546.436,50 €
TOTAL CR	3.257.786,88 €	3.407.847,60 €	3.536.431,60 €	4.190.617,49 €	5.267.705,37 €	4.516.223,46 €	24.176.612,40 €



Aussi, la Ville active, dès 2022, l'aide en 20 ans pour la cotisation de responsabilisation. L'objectif étant de limiter au maximum le montant de cette aide, elle sera réévaluée d'année en année. Comme on le voit sur le graphique infra, à partir de 2025-2026, la cotisation de responsabilisation devrait structurellement se réduire (pour s'éteindre en 2055). La charge des emprunts contractés aux cours de la mandature 2019-2024 pourra alors être compensée par la baisse de la charge de la cotisation de responsabilisation.

PROJECTIONS DES BALISES DES COÛTS NETS DE PERSONNEL ET DE FONCTIONNEMENT

Le calcul des balises des coûts nets de personnel et de fonctionnement est établi à partir du canevas du Centre (repris sur le site du Centre) et généré par eComptes.

Les modalités liées à leur calcul sont spécifiées dans la Circulaire adressée aux entités sous suivi du Centre disponible sur le site des Pouvoirs locaux.

Coûts nets

Personnel

Libellé	2019	% -	2020	2021	2022	2023	2024		
Total des dépenses de personnel	17.193.813,25€		17.228.446,71€	17.537.258,30€	17.363.265,40€	17.662.384,70€	17.928.068,44€		
Mandataires	- 673.469,06€	2,26%	- 688.689,46€	- 704.253,84€	- 720.169,98€	- 736.445,82€	- 753.089,50€		
Mandataires pensionnés	224.019,48€	2,26%	229.082,32€	234.259,58€	239.553,85€	244.967,76€	250.504,04€		
Assurances-Loi	- 120.150,00€	2,26%	- 122.865,39€	- 125.642,15€	- 128.481,66€	- 131.385,35€	- 134.354,65€		
Personnel détaché	- 140.776,00€	2,26%	- 143.957,54€	- 147.210,98€	- 150.537,95€	- 153.940,10€	- 157.419,15€		
Dépenses à prendre en compte	16.483.437,67€		16.502.016,64€	16.794.410,91€	16.603.629,66€	16.885.581,19€	17.133.709,17€		
Progression annuelle (%)			0,11%	1,77%	-1,14%	1,70%	1,47%		
Subside Pacte	- 5.635,44€		- 2.600,00€	- 2.600,00€	- 2.600,00€	- 2.600,00€	- 2.600,00€		
Hausse CRPC	- 16.655,19€		- 14.804,61€	- 12.491,39€	- 6.471,44€	- 6.471,44€	- 4.314,30€		
Elections	- €		- €	- €	- €	- €	- 60.000,00€		
Subsides APE	- 1.161.052,94€	0,00%	- 1.161.052,94€	- 1.161.052,94€	- 1.161.052,94€	- 1.161.052,94€	- 1.161.052,94€		
Subsides surveillance midi	- 25.105,08€	2,26%	- 25.672,45€	- 26.252,65€	- 26.845,96€	- 27.452,68€	- 28.073,11€		
Réductions cotisations sociales	- 1.970.692,79€	0,00%	- 1.970.692,79€	- 1.970.692,79€	- 1.970.692,79€	- 1.970.692,79€	- 1.970.692,79€		
Détachements	- 204.800,00€	2,26%	- 209.428,48€	- 214.161,56€	- 219.001,61€	- 223.951,05€	- 229.012,35€		
Recettes à déduire	- 3.383.941,44€		- 3.384.251,27€	- 3.387.251,34€	- 3.386.664,75€	- 3.392.220,91€	- 3.455.745,48€		
Coût net	13.099.496,23€		13.117.765,37€	13.407.159,58€	13.216.964,91€	13.493.360,29€	13.677.963,69€		
Progression annuelle (%)			0,14%	2,21%	-1,42%	2,09%	1,37%		
Libellé	2019	-	2020 🔻	2021 🔻	2022 🔻	2023	2024	Total	-
Départs	- 5		- 7	- 7	- 13	- 16	- 12	-	60
Remplacements	2		4	4	10	9	7		36
% remplacements	40%		57%	57%	77%	56%	58%		60%
Effectif	373		370	367	364	361	354	•	349
Cumul des départs non remplacés			- 3	- 6	- 9	- 12	- 19		

Coûts nets

Fonctionnement

Libellé	2019 🔻	% -	2020 🔻	2021	2022 🔻	2023 🔻	2024
Total des dépenses de fonctionnement	6.719.389,78€		6.245.008,26€	6.239.407,15€	6.283.689,92€	6.325.958,58€	6.369.952,11€
Personnel détaché	- 140.776,00€	2,26% -	143.957,54€	- 147.210,98€	- 150.537,95€ -	153.940,10€ -	157.419,15€
Elections	- 50.000,00€		- €	- €	- €	- € -	60.000,00€
Frais IPP	- 98.649,12€	-	100.227,51€	- 101.831,15€	- 103.460,44€ -	105.115,81 € -	106.797,66€
Total dépenses prises en compte	6.429.964,66€		6.000.823,21€	5.990.365,03€	6.029.691,53€	6.066.902,66€	6.045.735,30€
xxx/485-01	1.200,00€	0,00%	1.200,00€	1.200,00€	1.200,00€	1.200,00€	1.200,00€
xxx/465-01	159.719,00€	1,00%	161.316,19€	162.929,35€	164.558,65€	166.204,23€	167.866,27€
xxx/463-02	20.477,29€	1,00%	20.682,06€	20.888,88€	21.097,77€	21.308,75€	21.521,84€
xxx/463-01	955.328,00€	1,00%	964.881,28€	974.530,09€	984.275,39€	994.118,15€	1.004.059,33€
Total recettes à déduire	- 1.136.724,29€	-	1.148.079,53€	- 1.159.548,33€	- 1.171.131,81€ -	- 1.182.831,13€ -	1.194.647,44€
Coûts nets fonctionnement	5.293.240,37€		4.852.743,68€	4.830.816,70€	4.858.559,71€	4.884.071,53€	4.851.087,86€
Progression annuelle			-8,32%	-0,45%	0,57%	0,53%	-0,68%

TABLEAU DE BORD À PROJECTIONS QUINQUENNALES N+1 - N+5

Dans le cadre du respect de la trajectoire budgétaire d'équilibre, il est nécessaire d'effectuer des projections budgétaires à moyen terme. Conformément aux prescrits légaux en matière de plan de gestion, l'équilibre à l'exercice propre de l'exercice N et aux exercices cumulés est requis.

Un tableau de bord à projections quinquennales, conforme au canevas du Centre et généré par eComptes, attestant de l'équilibre budgétaire structurel doit accompagner tout plan de gestion. Celui-ci intégrera l'impact escompté des mesures décidées dans le plan de gestion. La projection se basera sur la dernière prévision budgétaire approuvée.

Quant aux paramètres de projections, ceux-ci sont communiqués chaque année par le Centre pour les Communes sous plan de gestion à la Cellule eComptes afin que le logiciel les intègre dans l'édition des projections quinquennales.

Cf. Annexe 7 – Tableau de bord 2019-2024 au sortir du budget initial 2019

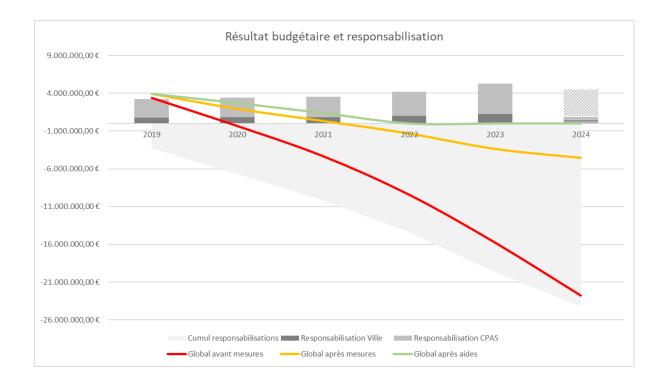
Ville d'Ath Direction des Finances

CONCLUSIONS

Le <u>plan de gestion 2019-2024</u> permet d'assurer l'équilibre global. Nous attirons néanmoins l'attention sur le fait que la situation financière de la Ville au sortir du compte 2018 est particulièrement délicate et que les mesures opérationnelles internes à la Ville mises en évidence par le Collège communal n'ont pas suffi à rétablir la trajectoire budgétaire.

Aussi, il a été nécessaire d'activer les aides de la Région Wallonne relatives au financement de la cotisation de responsabilisation. En effet, la cotisation de responsabilisation cumulée de la Ville et du CPAS reste une épée de Damoclès menaçant les finances communales pour de nombreuses années encore (on prévoit une décroissance de la cotisation de responsabilisation en 2028 et une extinction en 2050).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2019-2024
Aide rattrapage CPAS (10 ans)		642.833,38 €	266.350,18 €	0,00€	443.512,66 €	0,00 €	
Aide rattrapage Ville (10 ans)		126.480,00 €	103.110,20 €	208.297,97 €	237.847,49 €	0,00 €	
Aide responsabilisation ville et CPAS (20 ans)				1.885.085,08 €	2.663.761,60 €	2.931.247,79 €	
Somme des aides		769.313,38 €	369.460,38 €	2.093.383,05€	3.345.121,75 €	2.931.247,79 €	9.508.526,36 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	
Charges dette des aides en 10 ans			-81.851,01 €	-121.159,71 €	-143.321,54 €	-215.814,78 €	
Charges dette des aides en 20 ans			0,00 €	0,00 €	-114.536,60 €	-276.385,11 €	
Total charges dette des aides			-81.851,01 €	-121.159,71 €	-257.858,15 €	-492.199,89 €	-953.068,76 €
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total 2019-2024
Responsabilisation Ville	766.835,95 €	819.212,00 €	848.176,20 €	989.344,97 €	1.229.331,49 €	977.275,29 €	5.630.175,90 €
Responsabilisation CPAS	2.490.950,93 €	2.588.635,60 €	2.688.255,40 €	3.201.272,52 €	4.038.373,88 €	3.538.948,17 €	18.546.436,50 €
TOTAL CR	3.257.786,88 €	3.407.847,60 €	3.536.431,60 €	4.190.617,49 €	5.267.705,37 €	4.516.223,46 €	24.176.612,40 €



Remarque: notons que le déficit à l'exercice propre pourrait être annulé comptablement dès 2020 en reprenant aux exercices antérieurs du budget communal la part de la dotation au CPAS servant à compenser la cotisation de responsabilisation du CPAS. Cette opération est autorisée par les organes de tutelle depuis 2019, mais dans un souci de comparabilité des données budgétaires entre 2018 et 2019, elle ne sera activée au niveau du budget communal qu'à partir de 2020.

Le défi financier que devra relever la Ville au cours des années à venir, sera de respecter le plan de gestion 2019-2024, tout en assurant son actualisation régulière en fonction des évènements exogènes qui viendront immanquablement perturber la gestion budgétaire.
